

8 mars
2024

ÉTAT DES LIEUX DE LA FORÊT
ET DU BOIS
COMITÉ DE MASSIF



Fonctionnement de la Visio

- Les micros sont coupés
- La visioconférence est enregistrée
- Pas de questions oralement
- Les questions se posent dans le tchat
- Les questions seront regroupées et posées au fur et à mesure du déroulé

Ordre du jour

1. Introduction
2. Partager le contexte sur le Massif central
3. La feuille de route et l'état des actions réalisées
4. Présentation du déroulé de la démarche
5. Conclusions

Introduction

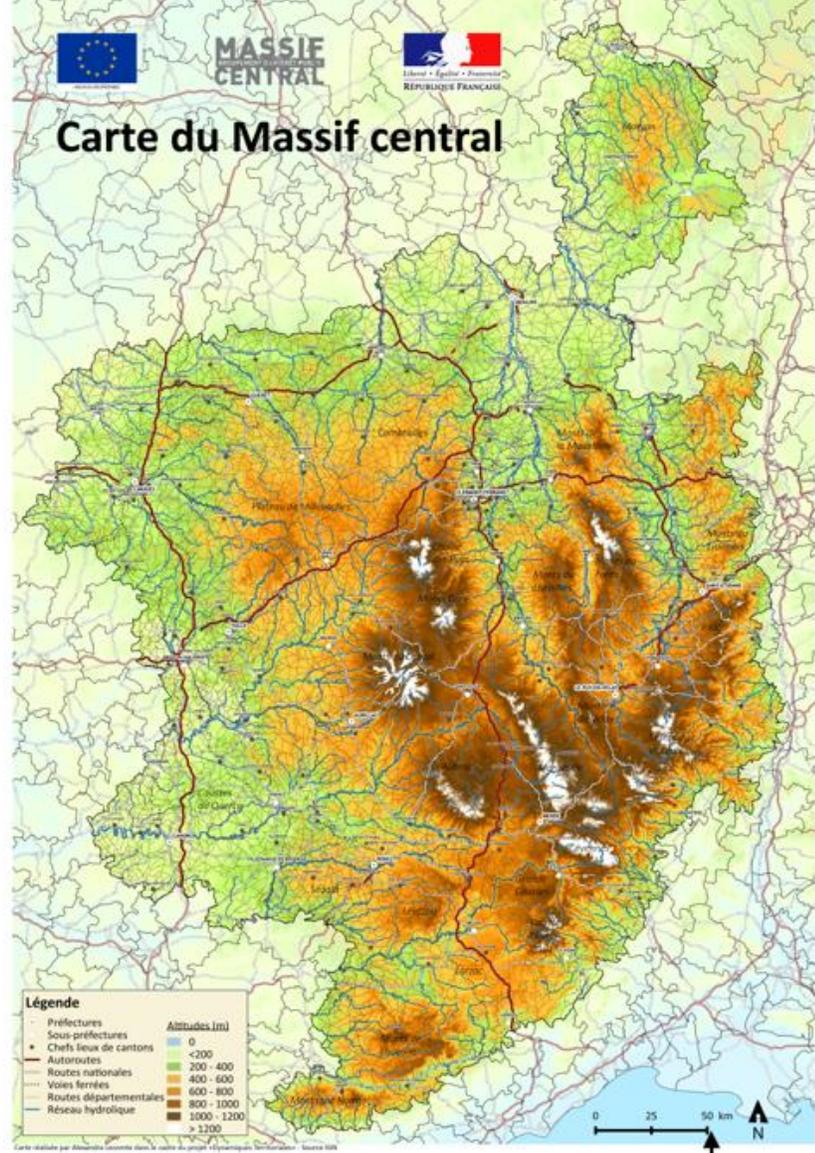


VISIOCONFÉRENCE – 8 mars 2024
COMITÉ DE MASSIF



**ÉTAT DES LIEUX DE LA
FORÊT ET DU BOIS
DU MASSIF CENTRAL**

Paul-Henry Dupuy, Commissaire du Massif central



Rappel de la stratégie forêt bois du Massif

1

> Loi montagne

> Comité de Massif central

> Commissions spécialisées

> Groupes thématiques (composé de membres du Comité de massif et de personnes qualifiées/experts/acteurs sur le thème et les territoires)

En 2012, les Etats généraux du bois :

> ont permis l'inscription de mesures d'accompagnement de la filière bois dans la convention de massif et le PO Interrégional Feder.

> ont permis la mise en exergue des 3 entrées spécifiques au Massif central : **Penser « marché », penser « collaboratif », créer de l'innovation au niveau des territoires.**

Le groupe forêt/bois du Comité de Massif central : créé en 2018

Contours définis par la commission spécialisée Développement des produits de montagne le 24/05/18 :

- suivre, orienter et mettre en œuvre la stratégie forestière du Massif central, issue des Etats généraux du bois
- soutenir et conseiller le comité de massif sur les questions forestières : études, analyses, actions
- s'impliquer dans la définition des futurs programmes forêt-bois sur le Massif central
- porter à connaissance entre les acteurs, diffuser l'information, encourager l'émergence de projets et faire le lien entre la filière bois et la stratégie du Massif central
- logique d'expérimentation puis de transférabilité des actions, selon une approche globale de la filière, c'est à dire associant tous les intervenants de la chaine de valeur sur les territoires, de l'aval vers l'amont. Thèmes cités : gros bois, fonds d'investissement, approche par essence, foncier, marque de certification

Alain Féougier, Membre du Comité de massif, Président du Groupe forêt Bois du Comité de Massif central, Vice-Président des Communes forestières Massif central

Le groupe forêt/bois du Comité de Massif central :

11 réunions du groupe, progression constante du nombre de participants : en moyenne 16 en 2018/2019, 25 en 2020/2021, 30 en 2022/2023.

2018 : colloque forêt-bois / travaux d'élaboration de la feuille de route forêt bois du Massif central, validée par la commission permanente

2019 2020 : étude flux inter-massif, premiers partages de connaissance et résultats des projets financés, des travaux sur le sapin, le douglas, lancement de travaux sur le châtaignier, et lancement des réflexions/contribution du groupe forêt pour la programmation 2021/2027

2021 : mise à jour de la feuille de route afin d'être en adéquation avec le nouveau CPIER, thématique changement climatique et carbone apparaissent, contribution du Massif central aux assises forêt bois nationales

2022 : thématique climat (partage connaissance des outils des forestiers/agriculteurs/SIDAM). Cohérence avec programme Avenir Montagne

2023 : Point complet filière et projets châtaigner. Présentation des projets financés, préparation des états des lieux filière forêt bois

Partager le contexte sur le Massif central

• La forêt du Massif central

- **Hervé Llamas** (directeur de l'Agence Montagne d'Auvergne à l'Office National des Forêts)
- **Adrien Bazin** (Ingénieur au Centre National de la Propriété Forestière Auvergne-Rhône-Alpes)
- **Olivier Baubet** (chef du Pôle santé des forêts de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes)

• La filière sur le Massif central

- **Marinette Feuillade** (Déléguée de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte du Pôle Forêt Bois du Massif central)
- **Griselda Basset** (Déléguée de l'Association Bois des Territoires du Massif central)
- **Hervé Houin** (Directeur territorial Midi-Méditerranée à l'Office National des Forêts)

• Les fonctions socio environnementales

- **Laura Léotoing** (Déléguée générale à l'association Inter-Parcs du Massif central)
- **Guillaume David** (Chargé de mission à l'Union régionale des Communes forestières-Auvergne-Rhône-Alpes)
- **John Pellier** (Directeur-adjoint à l'Union régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée)

1. La forêt du Massif central

Hervé LLAMAS - Office National des Forêts

Adrien BAZIN - Centre National de la Propriété Forestière

1. La forêt du Massif central

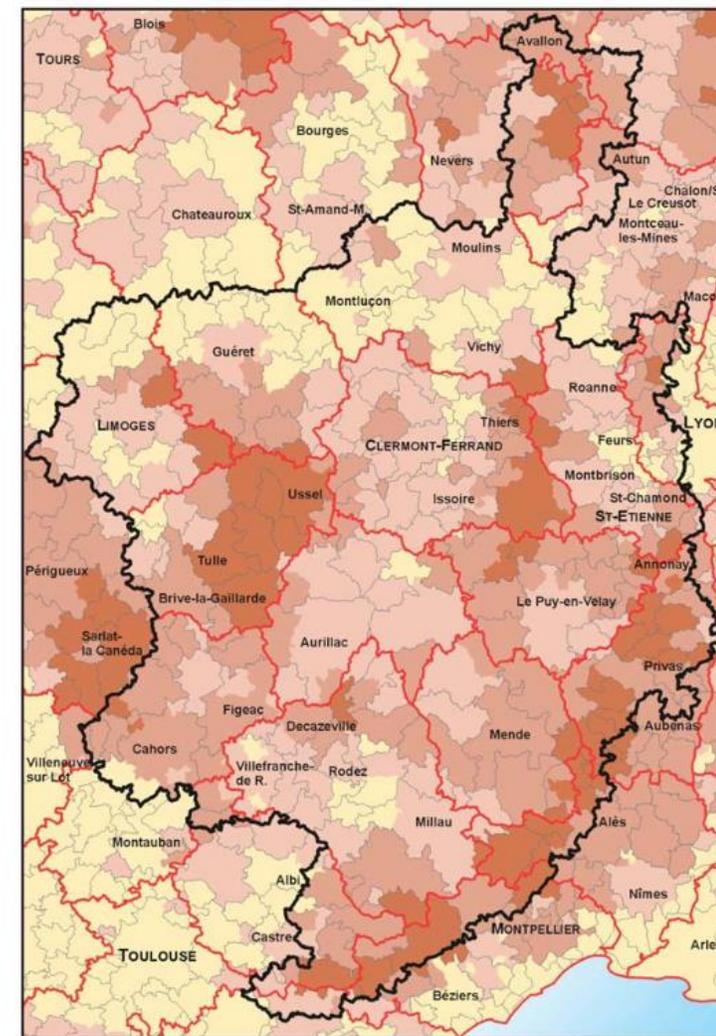
ENJEUX DE PRODUCTION

Forte ressource, ~ 42 000 emplois et 3 Mm3 de récolte annuelle

- 3.4M d'hectares – 335 000 propriétaires (pv – pb)
- Taux de boisement 40 %
- 2M d'ha feuillus / 800 000 ha résineux / 460 000 ha mixtes

Des enjeux de territoire, économie, environnement, société, eau, carbone...

Vulnérabilité climatique, DFCI...



1. La forêt du Massif central → Zoom sur la forêt publique

- ✓ Une proportion relativement réduite / surfaces boisées

Départements	87	19	43	23	15	63
Part forêt publique	4%	5%	9%	11%	18%	23%

- ✓ Nature de la propriété:

- Prédominance des forêts appartenant aux collectivités;
- Part importante des forêts sectionales : parfois jusqu'à 70% dans certains départements;
- Faible taux de regroupement en syndicats de gestion forestière.

- ✓ Organisation ONF répartie entre 4 directions territoriales et 8 agences territoriales.

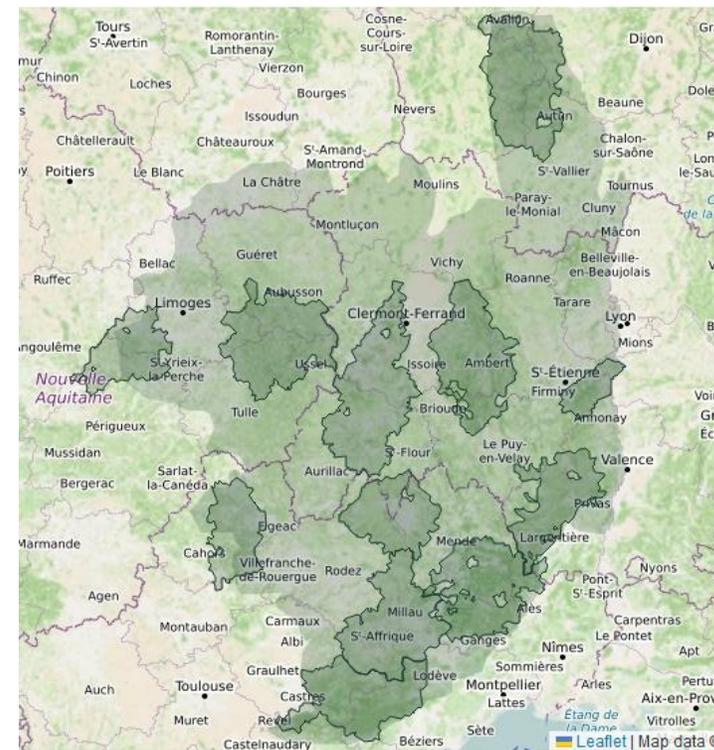
1. La forêt du Massif central

ENJEUX DE PROTECTION

- Parcs Naturels Régionaux, autres zonages (N2000, MH500, APPB...)
- Forêts anciennes et récentes
- CBN = trame de vieux bois (en cours)

Biodiversité associée à la mosaïque des milieux forestiers, montagneux, tourbières, landes, zones humides boisées... Des différences climatiques, géologiques...

- Enjeux espèces et habitats patrimoniales.



1. La forêt du Massif central → Zoom sur la forêt publique

2

- Biodiversité forestière et trame de vieux bois -> 20 à 30% de la biodiversité forestière dépend du bois dépérissant ou mort.

Taxons liés aux vieux bois et au bois mort



Flore



Fonge



Insectes
xylophages et
saproxylophages



Vertébrés

- Implantation depuis plusieurs années d'une trame écologique intra forestière, dont la continuité spatiale et temporelle doit être assurée par la gestion durable forestière.

1. La forêt du Massif central → Zoom sur la forêt publique

2

Compartiments de cette trame écologique intraforestière

① Des espaces laissés en libre évolution

- Les réserves biologiques forestières intégrales
- Les Îlots de sénescence = petits peuplements (> 0,5 ha), *susceptibles d'exploitation forestière*, laissés en évolution naturelle
- Les surfaces classées en hors sylviculture en libre évolution = peuplements en général de la taille d'une parcelle ou plus, *non susceptibles d'exploitation forestière*, laissés en évolution naturelle

② La constitution d'un maillage d'arbres « habitats »

- Arbres vivants à laisser vieillir ou morts : nids, cavités, augmentation du bois mort

1. La forêt du Massif central

ENJEUX CLIMATIQUES / Exemples d'outils de diagnostics

Quelques exemples



Compatibilité climatique
Echelle Macro

<https://climessences.fr>



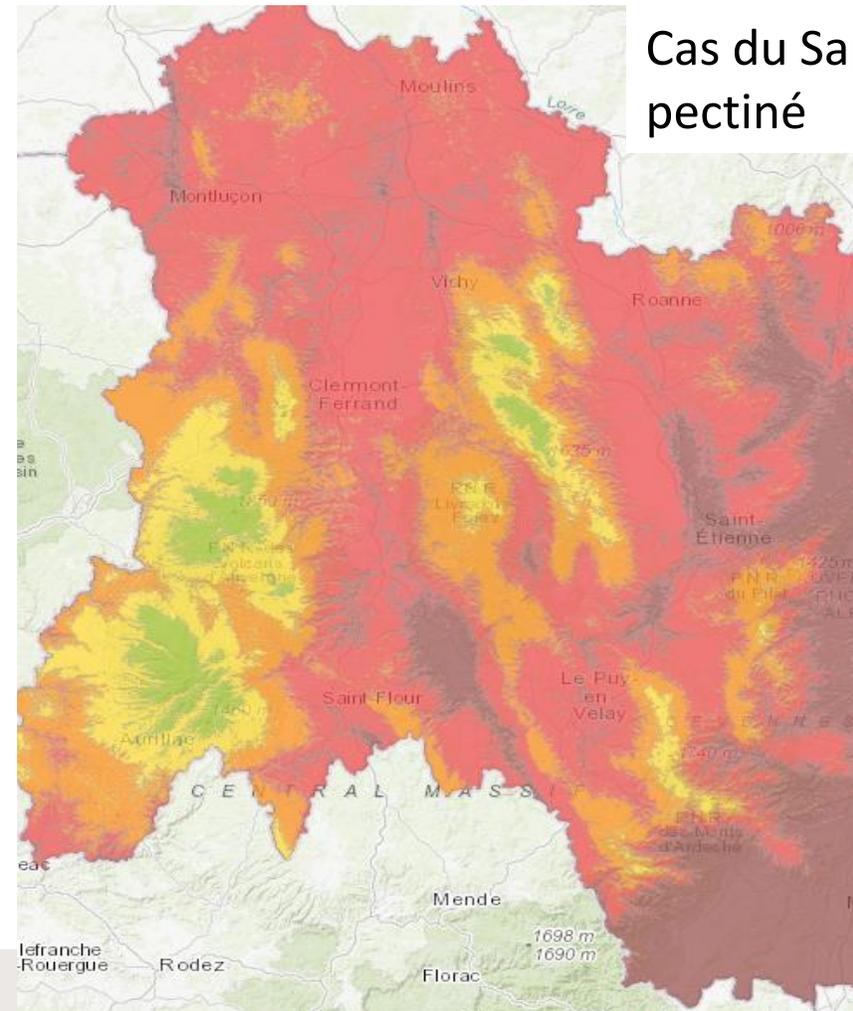
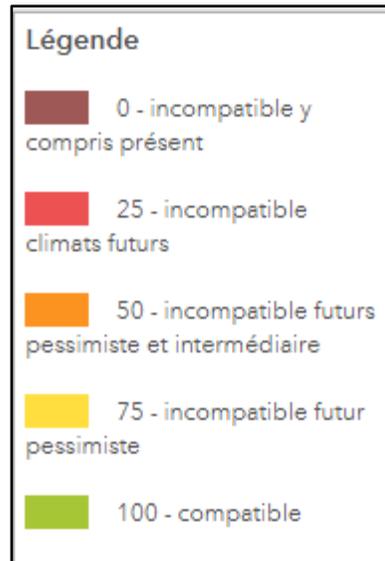
BIOCLIMSOL

Probabilité de risque de dépérissement
Echelle parcelle

<https://www.cnpf.fr/nos-actions-nos-outils/outils-et-techniques/bioclimsol>

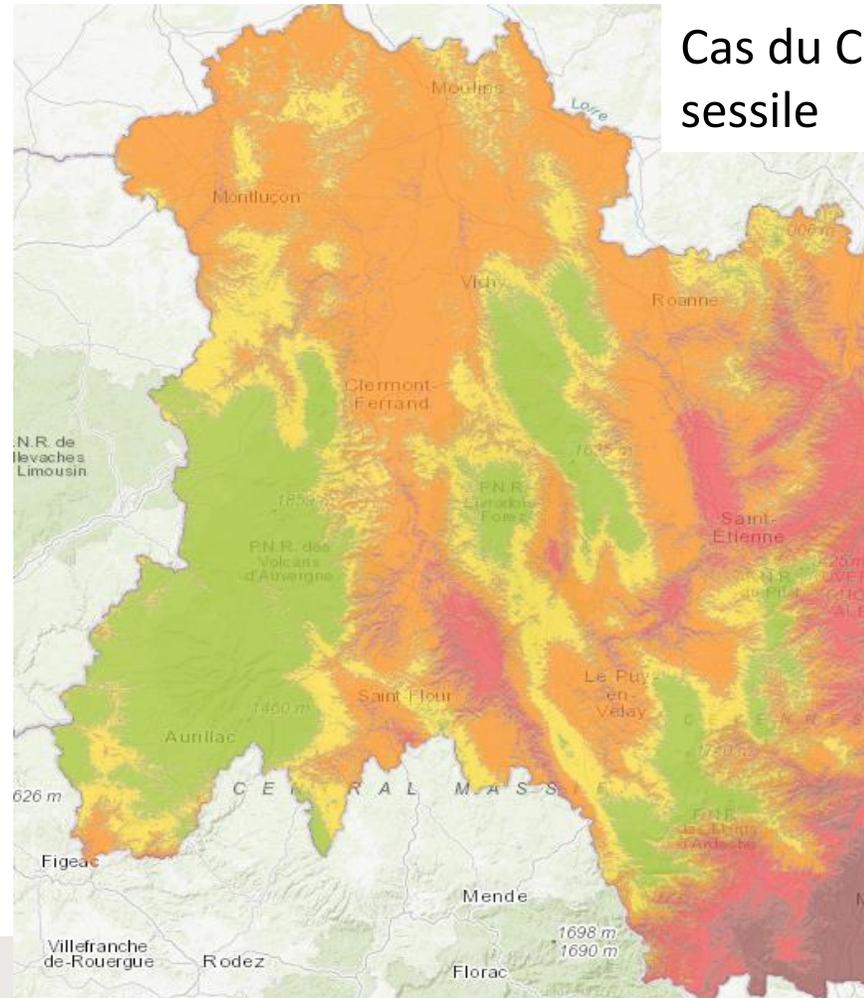
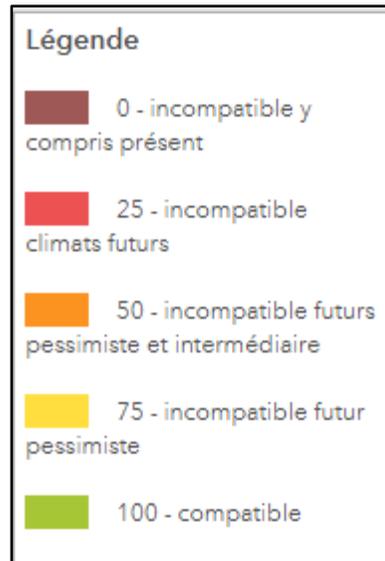
1. La forêt du Massif central

Compatibilité climatique de certaines essences face au dérèglement climatique



1. La forêt du Massif central

Compatibilité climatique de certaines essences face au dérèglement climatique



Cas du Chêne sessile

1. La forêt du Massif central

2

Programmes RDI

- CiSYFE : CNPF-ONF, 2022-2024
Adaptation de la sylviculture
Livrables 19 et 21 Nov. 2024
- Programme essences atypiques (CNPF - Région AURA)
- Etudes et animation Chêne Rouge, Epicéa (CNPF - DRAAF)
- Observatoire de la forêt (ONF)
- Carbone Massif central – 2024 en cours



Le service C+FOR - Forêt et carbone



VISIOCONFÉRENCE – 8 mars 2024
COMITÉ DE MASSIF



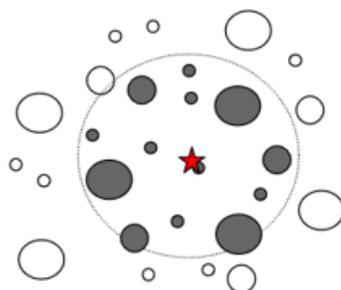
ÉTAT DES LIEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS DU MASSIF CENTRAL

1. La forêt du Massif central

Une application de la RDI : La mise en place en 2023 et 2024 d'un observatoire forestier pour les forêts publiques d'Auvergne (15, 43 et 63) -> Les principes

Un observatoire territorial des forêts, c'est ...

Un réseau de placettes de mesures dendrométriques permanentes :



- *Connaissance de la ressource et de la biodiversité par massif*
- *Connaissance des flux à partir d'un recomptage*
- *Calibration des modèles dendrométriques à partir de données de télédétection (Lidar)*

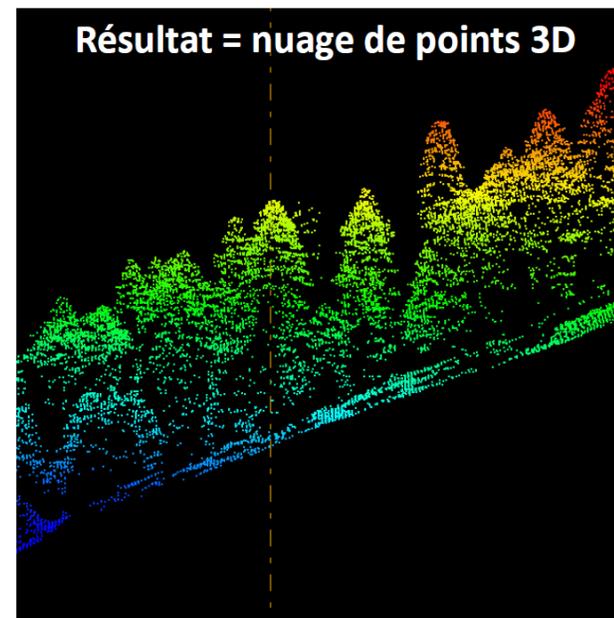
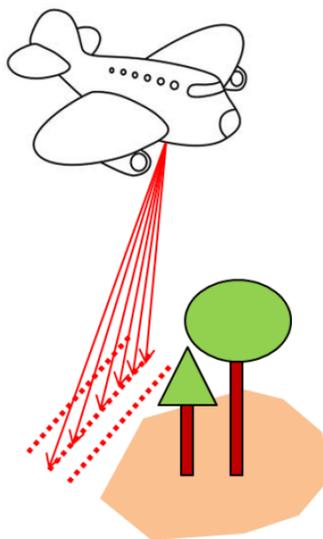
1. La forêt du Massif central

Une application de la RDI : La mise en place en 2023 et 2024 d'un observatoire forestier pour les forêts publiques d'Auvergne (15, 43 et 63) -> Les principes

...Couplé à une campagne LIDAR simultanée

✓ Balayage à grande fréquence d'émission

- Pouvant varier de 0,5 à +20 pt/m²



1. La forêt du Massif central

Une application de la RDI : La mise en place en 2023 et 2024 d'un observatoire forestier pour les forêts publiques d'Auvergne (15, 43 et 63) -> Les enjeux

- Fournir des éléments objectifs pour orienter la gestion forestière et informer / documenter les propriétaires (évaluation de la gestion forestière)
- Permettre de mesurer périodiquement les flux
- Fournir des éléments chiffrés par territoire pour faciliter l'élaboration des politiques publiques

1. La forêt du Massif central

Olivier BAUBET - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
La santé des forêts du Massif central

1. La forêt du Massif central

2

Etat de Santé des Forêts du massif-central

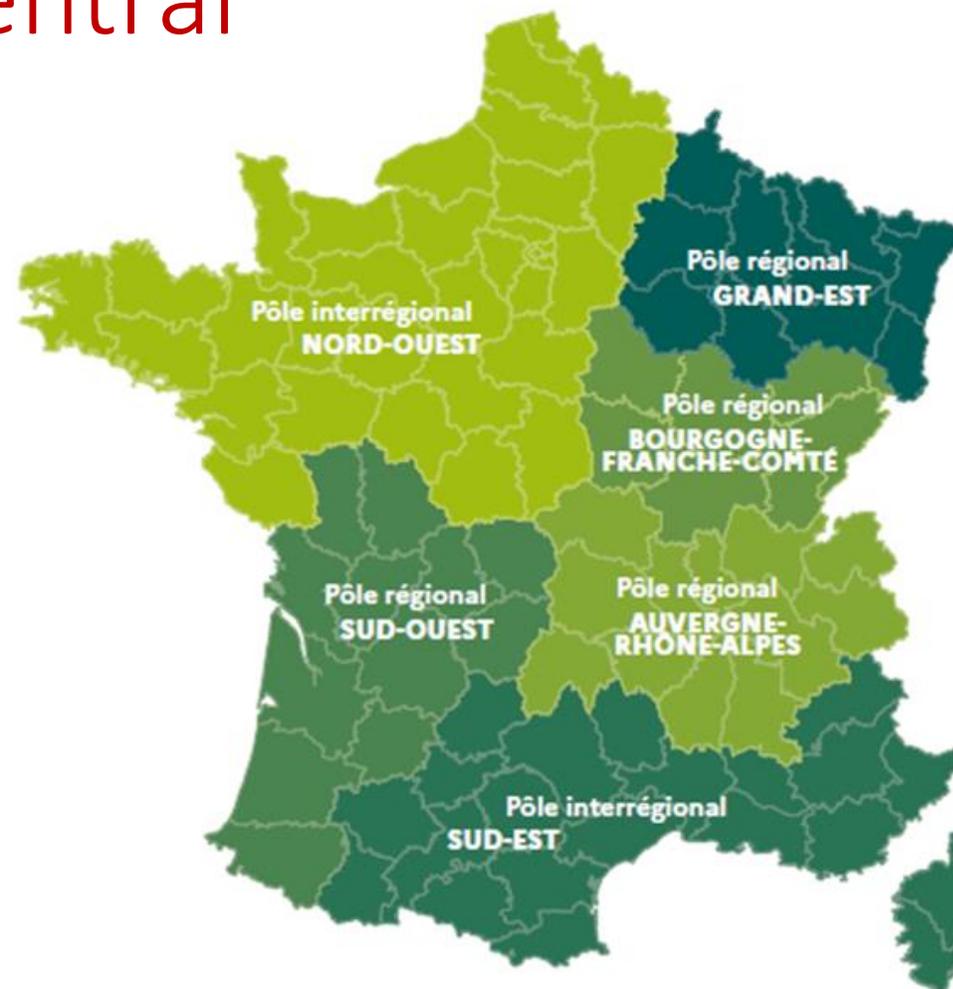
- Des forêts sous surveillance
- Un climat qui malmène
- Des crises sanitaires en cours
- Le renouvellement forestier



1. La forêt du Massif central

Les forêts sous surveillance

- **4 pôles Santé des forêts dans les DRAAF:**
- 10 permanents (SRAL)
- 270 Correspondants-observateurs en France (plus de 60 sur zone Massif central)
- *un réseau qui fonctionne depuis 1989, avec des partenaires impliqués (ONF- CNPF- DRAAF/DDT)*
- Des partenariats avec IGN et les principaux centres de recherches
- Une stratégie nationale *pour une vision continue de l'état de santé des forêts*
- *Des forestiers sur le terrain disposant d'une expertise spécifique*



1. La forêt du Massif central

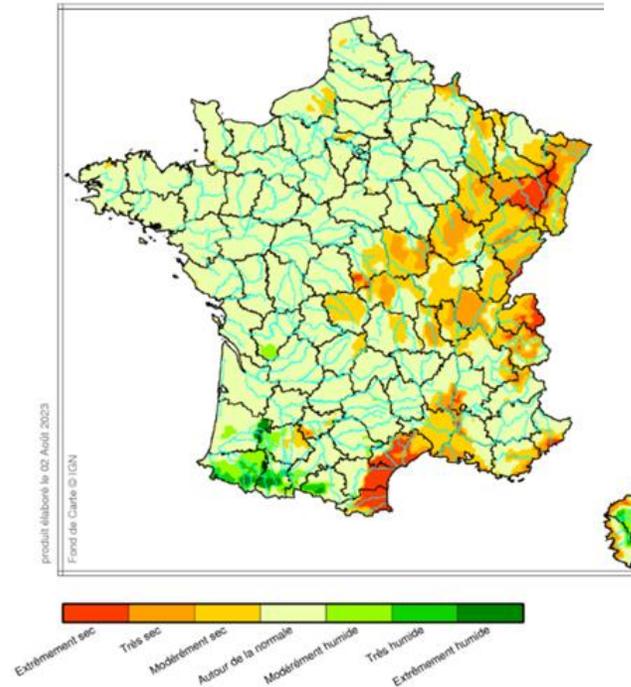
Un climat qui malmène

Les paliers du changement climatique :

- Des températures qui montent
- Plus haut... plus longtemps
- Des sécheresses plus intenses
- Des phénomènes qui se renouvellent et s'empilent sur certaines parties du territoire
- Une spatialisation parfois difficile à suivre
- Des affaiblissements nettement visibles
- Des arbres qui s'adaptent ou qui deviennent sensibles à des ravageurs de faiblesse.
- Espèces invasives et changements de pratiques des menaces pour nos forêts

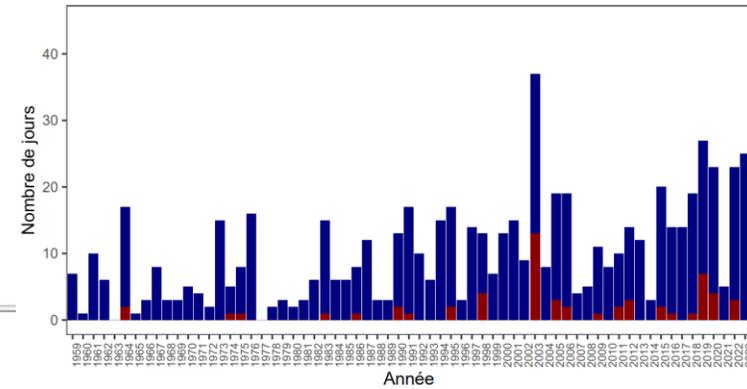


Indicateur du niveau d'humidité des sols sur 3 mois
De Mai à Juillet 2023



Températures extrêmes subies depuis 1959
(Nombre de jours par an avec des températures sup à 30° et sup à 35° par an)

Légende ■ Températures > 30°C ■ Températures > 35°C



1. La forêt du Massif central

Des crises sanitaires en cours

Scolytes des épicéas

- Massif central concernés à des degrés divers
- Le scolyte typographe, un ravageur à cycle épidémique
- Un cycle facilité par l'affaiblissement des arbres et les effets du réchauffement
- Une essence stratégique pour le territoire et des surfaces qui disparaissent



Dépérissements du sapin

- Tous les départements concernés mais à des degrés divers
- Les scolytes du sapin accompagnent et amplifient les effets des sécheresses et des canicules
- Les vieux peuplements ou parcelles en déficit de gestion sont les plus touchés
- Une essence stratégique pour le territoire
- Des stations avec un potentiel mais une essence qui ne passera pas le cap sur le moyen terme
- Surfaces et volumes importants en dessous de 1000 m d'altitude



1. La forêt du Massif central

Crise: Pin sylvestre en Haute-Loire Rougisement massif et brutal sur les piedmonts du Livradois

- Rougisements massifs de houppier novembre 2023
- Très fort taux d'atteinte pouvant dépasser les 80%
- Des forestiers surpris
- Phénomène évolutif étendu
- Dommages dominants tranche alti de 450m à 800m.
- Stations très difficiles (sol filtrant, expositions et situations trop défavorables)
- Peuplements issus d'accrus avec peu de gestion
- Volumes et surfaces importants



La processionnaire du pin

Une problématique de santé publique plus que de santé des forêts.



1. La forêt du Massif central

Autres essences

- Chênes, Hêtre, Frêne, Châtaignier... sont également concernés par des dépérissements,
- Les enjeux associés sont moins marquants ...

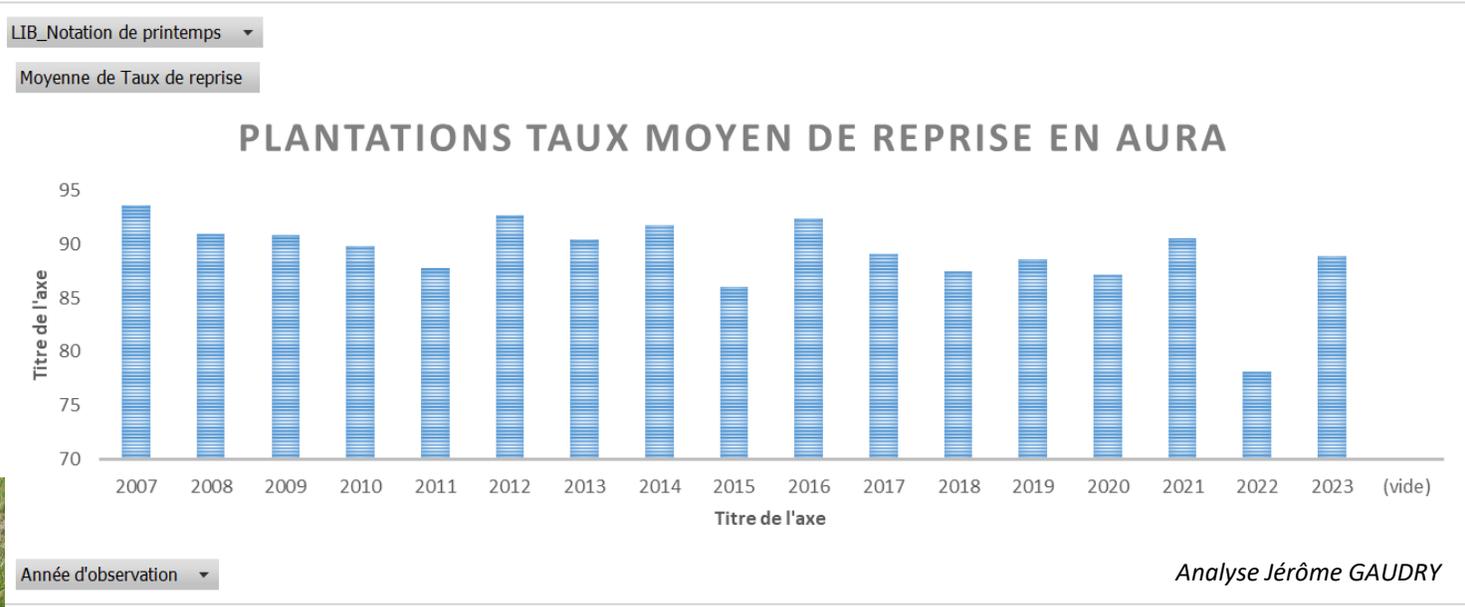


1. La forêt du Massif central

Renouveau forestier : réussite des plantations

2022, la pire année au niveau des taux de reprise depuis 2007 dans un contexte de multiplication des surfaces plantées avec le plan de relance
En France, 38% des plantations en échec (-80% reprise à l'automne) et 36% en AURA,
2023 en AURA 18% de plantation en échec

Plantations : résilience et la résistance mise en défaut



Le réseau de surveillance de la santé des forêts piloté par la DRAAF maintient une veille continue depuis 1989 ... consultez le [site de la DRAAF](#)

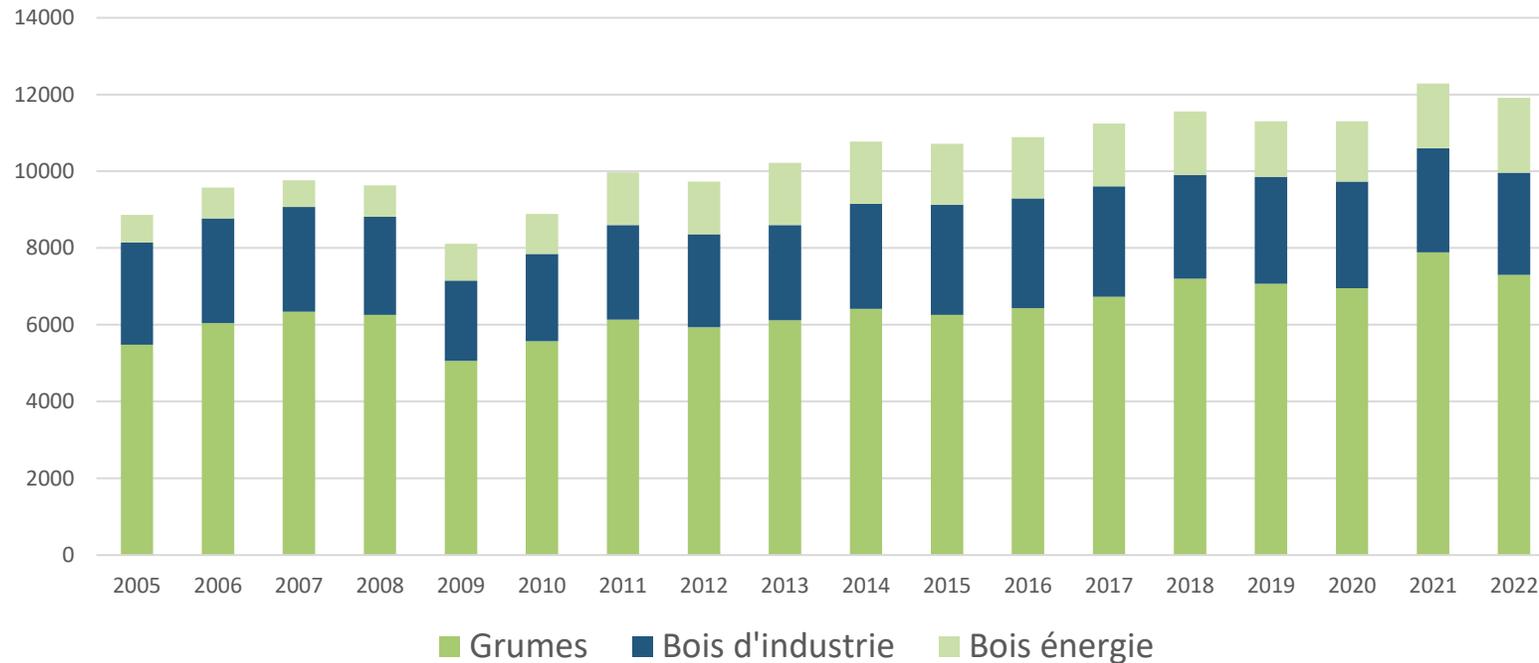
Echanges

2. La filière bois sur le Massif central

Marinette FEUILLADE - Fibois AURA / PFBMAC

2. La filière bois sur le Massif central

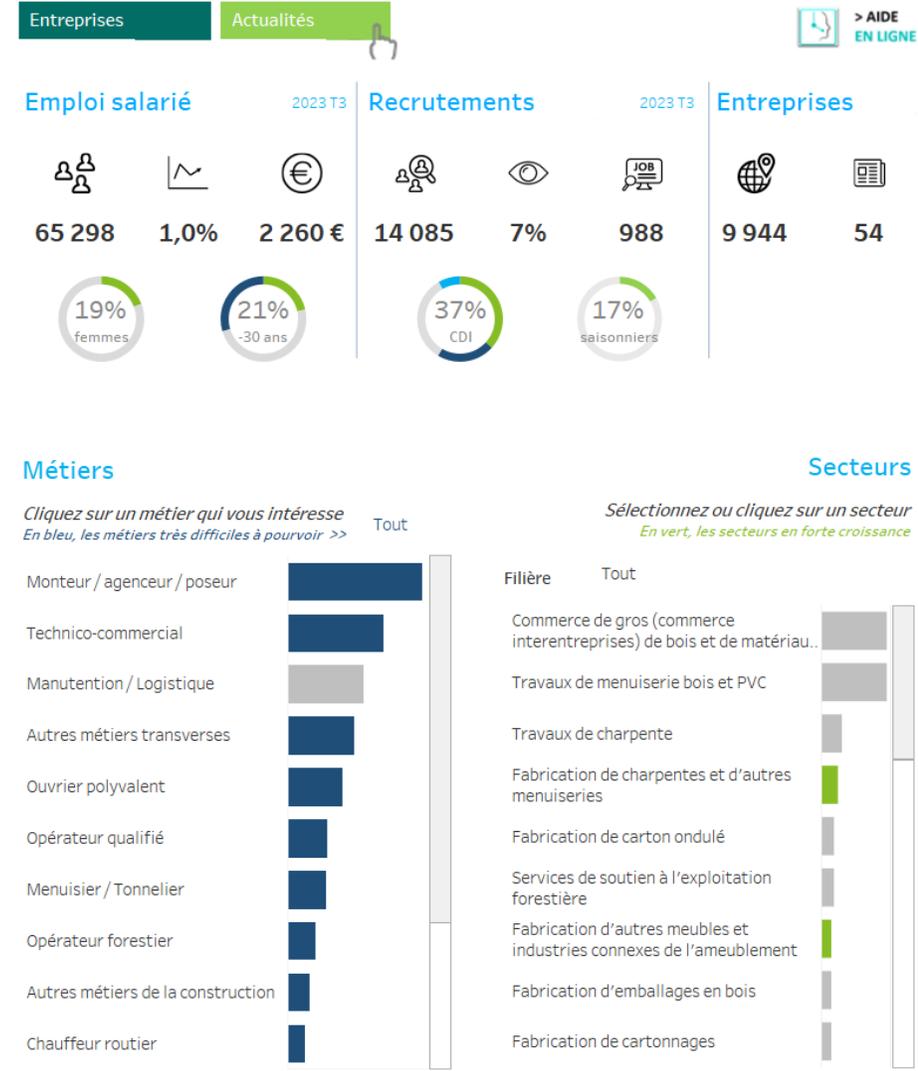
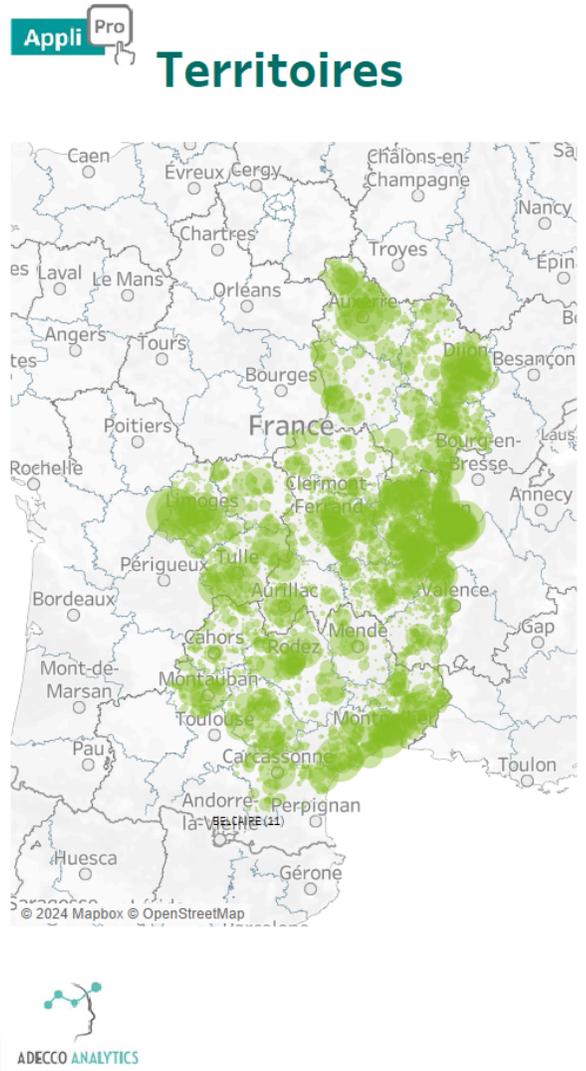
Evolution de la récolte de bois (en milliers de m³) dans le Massif Central par qualité



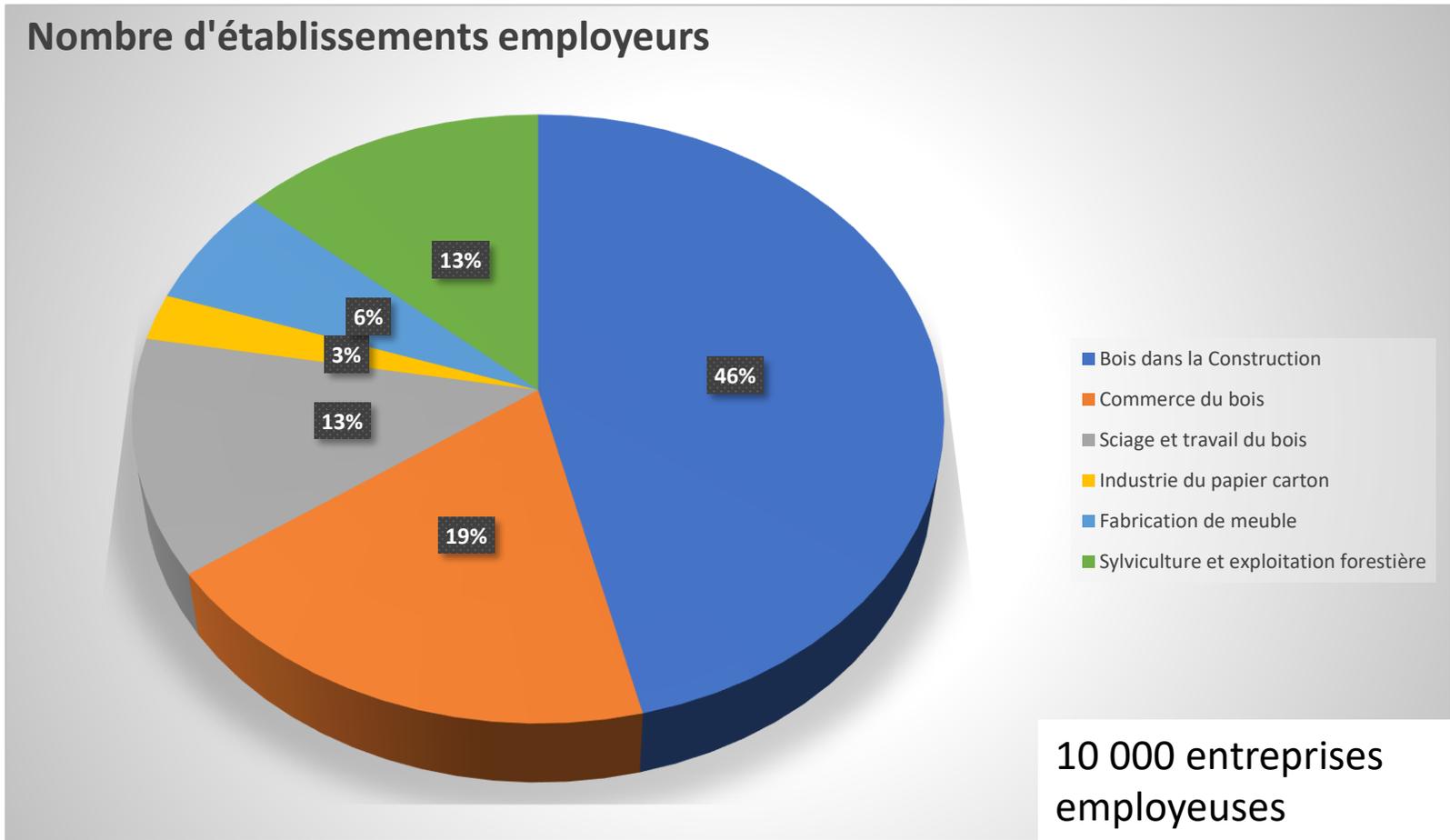
- En 2022, 12 Mm³ sont récoltés dans le Massif Central, soit **30% de la récolte de France métropolitaine**
- Majorité de **bois d'œuvre / grumes** (7,3 Mm³ en 2022) dont **84% de résineux**

Source: Agreste

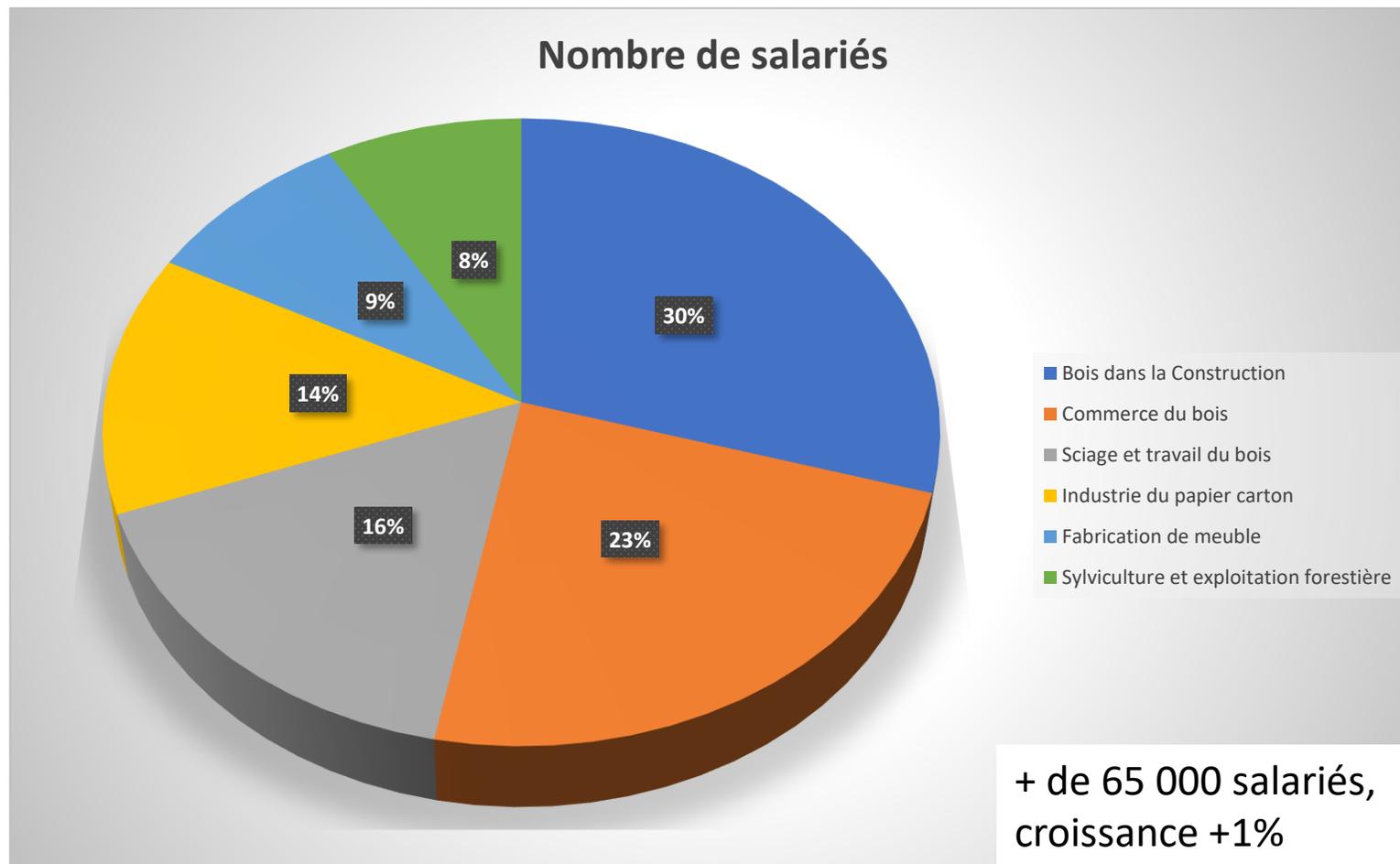
2. La filière bois sur le Massif central



2. La filière bois sur le Massif central

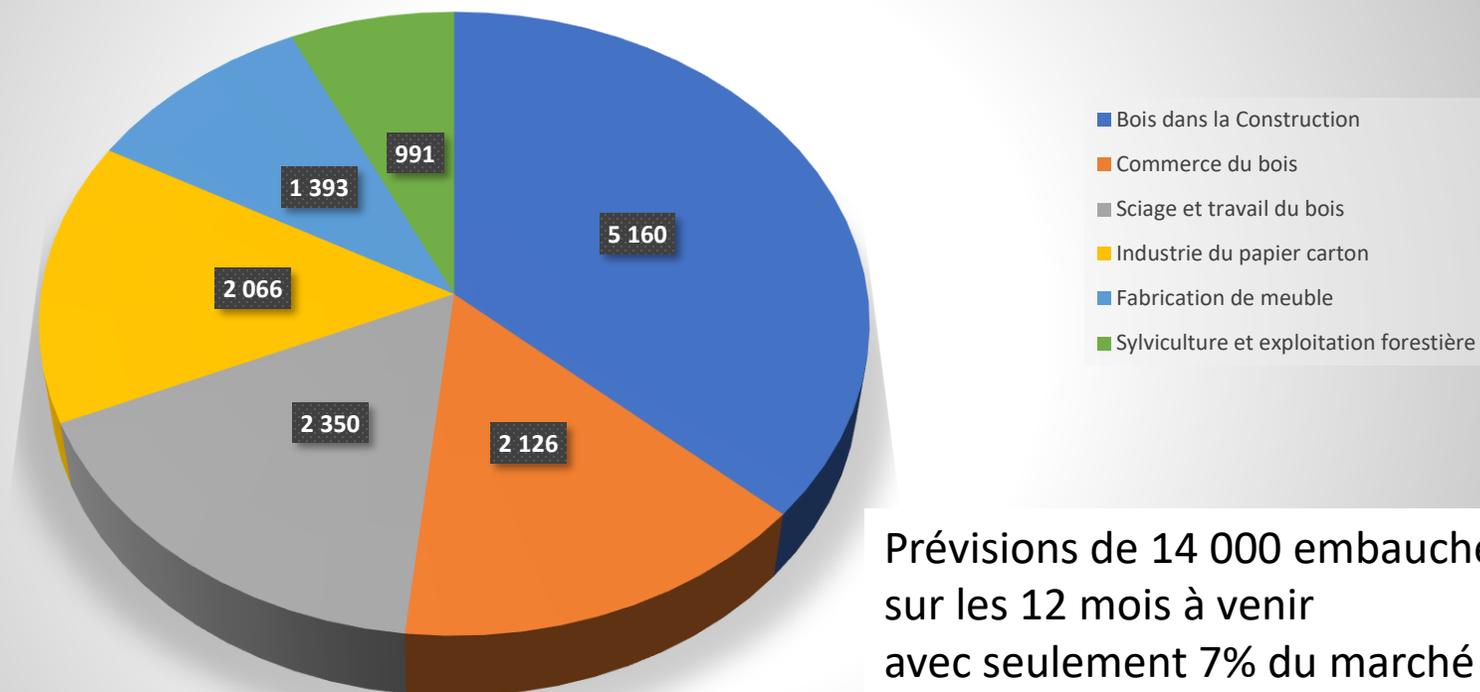


2. La filière bois sur le Massif central



2. La filière bois sur le Massif central

Prévisions de recrutement



Prévisions de 14 000 embauches sur les 12 mois à venir avec seulement 7% du marché visible

2. La filière bois sur le Massif central

Les enjeux de la filière :

- Mise en gestion de la forêt privée et adaptation des forêts au changement climatique
- Amélioration de la qualité des bois par la gestion sylvicole : feuillus > bois d'œuvre, essences méditerranéennes > bois d'œuvre et gemmage,
- Valorisation des feuillus et des bois sanitaires sur le massif et autour, dans les agglomérations (Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier...)
- Attractivité des métiers de la filière forêt bois, et notamment métiers de l'amont
- Dialogue forêt - société civile

2. La filière bois sur le Massif central

2

Griselda BASSET - BTMC



VISIOCONFÉRENCE – 8 mars 2024
COMITÉ DE MASSIF



ÉTAT DES LIEUX DE LA
FORÊT ET DU BOIS
DU MASSIF CENTRAL

2. La filière bois sur le Massif central

2

Les Objectifs :

- Valoriser le bois du Massif central dans la commande publique
- Maximiser l'usage du bois d'œuvre dans la construction
- Structurer la filière locale
- Réduire l'impact carbone des bois grâce aux boucles locales

Les Grands principes :

- Traçabilité des bois 100 %
- Une ressource issue exclusivement de forêts gérées durablement
- Bois de qualité (séché) selon usage



2. La filière bois sur le Massif central

Démarche créée en 2017 en expansion :

- 38 entreprises certifiées (+ 4 depuis 2024)
- 15 entreprises en cours (engagé dans la certification)
- **Produits disponibles en BTMC :** Bois massif, bois techniques (LC), Menuiserie, Aménagement, fermettes industrielles, parements.
- **Volume de bois BTMC :** + 7000 m3 de bois local certifié BTMC



Entreprises certifiées BTMC

2. La filière bois sur le Massif central

2

90 batiments réalisés ou en cours de réalisation avec du bois local certifié BTMC

Demande de bois local certifié dans les marchés en hausse :
26 marchés diffusés aux entreprises depuis début 2024.

Valorisation des MOA qui utilisent du bois BTMC grâce à l'application Boislocal



Réalisations en bois BTMC

2. La filière bois sur le Massif central

Exemple de réalisation :
Centre de formation du SDIS 63



De bois local
105 m3

Parcours
811 km

Forêts
3

Essences utilisées



Douglas



Épicéa



atelier du rouget simon teyssou & associés

Mise en oeuvre

SCE DEPARTEMENTAL
INCENDIE ET SECOURS
Maitre d'ouvrage

DEPARTEMENT DU PUY
DE DOME
Maitre d'oeuvre

Ouvrage



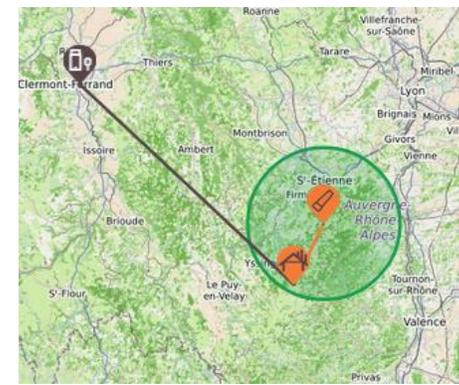
Charpente



Charpente



Structure



Réalisation

Scierie Chorain
Scieur

Guilhot Construction Bois
Charpentier

Bois Collé d'Auvergne
Lamelliste

ELP bois
Scieur



VISIOCONFÉRENCE – 8 mars 2024
COMITÉ DE MASSIF



ÉTAT DES LIEUX DE LA
FORÊT ET DU BOIS
DU MASSIF CENTRAL

2. La filière bois sur le Massif central

Les avantages de BTMC :

- Pour les entreprises : valorisation de leur pratique, appropriation de la marque BTMC, accompagnement dans leur démarche RSE et de traçabilité, appui dans l'écriture de leur mémoire technique, assure des marchés, participation à des événements, utilisation d'outil de communication et création de nouveaux courants d'affaires.
- Pour les MOA : garantie sur des retombées territoriales, inscriptible dans les marchés publics, structure la filière du Massif central, accompagne sur la valorisation de leur démarche.
- D'un point de vue plus global : outil au service des politiques de massif qui a fait ses preuves et qui fonctionne, connaissance des données clés du bois local utilisé (km parcourus, entreprises, essences, ...).

2. La filière bois sur le Massif central

2

Hervé HOUIN - ONF

La commercialisation / contractualisation

2. La filière bois sur le Massif central

La commercialisation par contrat d'approvisionnement des bois issus des forêts publiques a cru depuis les années 2000, mais a eu un nouvel élan fort en 2021, avec le contrat Etat-ONF pour la période 2021-2025.

L'Etat, souhaitant affirmer son objectif de rendre la France plus indépendante, plus compétitive et plus attractive, a demandé à l'ONF de poursuivre et accentuer la contractualisation avec les transformateurs de bois, mais aussi avec les ETF, afin de maintenir et d'accroître la valeur ajoutée dans les territoires et d'y assurer le développement des filières et la relocalisation des emplois.

L'Etat a ainsi fixé un objectif de vente en contrat d'approvisionnement de 75 % des volumes totaux commercialisés depuis les forêts domaniales à l'horizon 2025.

Au travers de la convention FNCOFOR-ONF signée en 2022, les COFOR ont-elles aussi marqué leur volonté de conforter le tissu local et accroître la valeur ajoutée dans les territoires en se fixant un objectif de vente en contrat d'approvisionnement de 35 % des volumes totaux commercialisés depuis les forêts des collectivités d'ici 2025.

2. La filière bois sur le Massif central

Les avantages des contrats d'approvisionnement



Sécurisation

D'une partie de l'approvisionnement d'un transformateur et par voie de conséquence, de ses investissements

De la récolte et des recettes de bois, conditionnant la bonne sylviculture des peuplements

De l'activité des ETF



Développement local

Le temps gagné en prospection et gestion de coupes peut être investi par le transformateur dans l'innovation, le marketing

La main-d'œuvre locale est priorisée et son activité est pérennisée



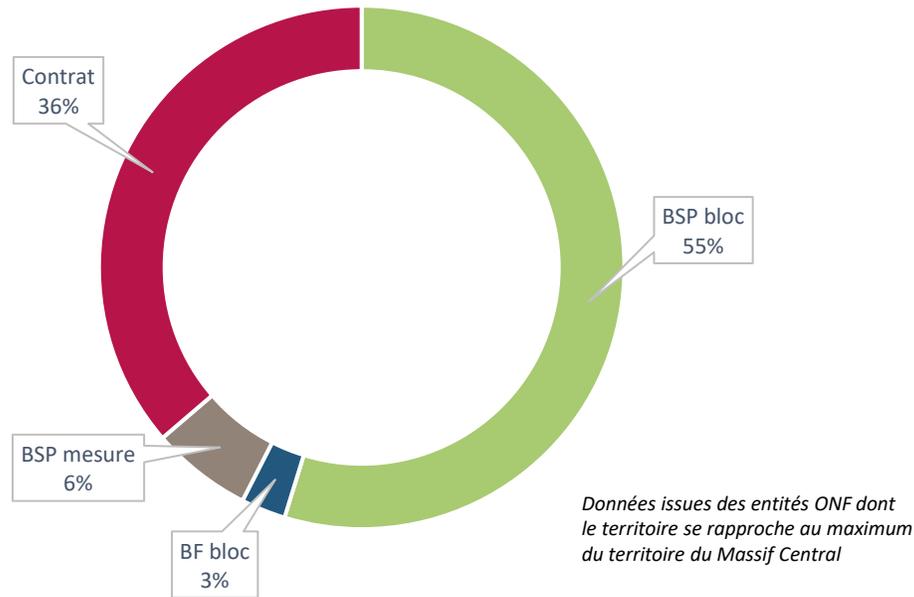
Sur un long terme

Les contrats d'approvisionnement atténuent et diffèrent dans le temps les variations de prix

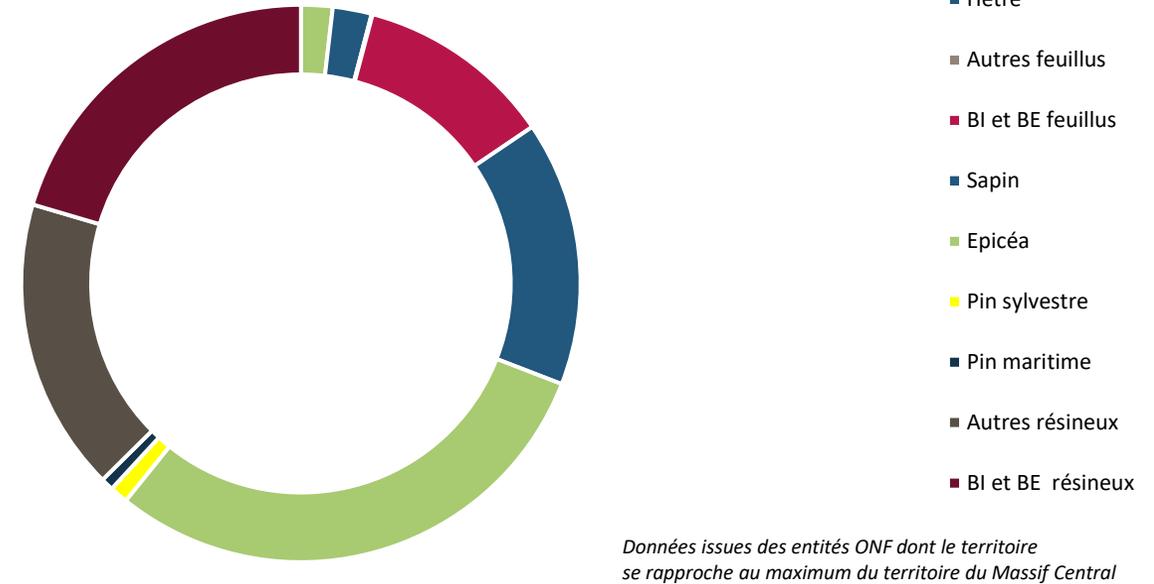
Ils permettent une planification des activités (exploitations, investissements, etc.)

2. La filière bois sur le Massif central

Répartition des volumes vendus en 2023 par mode de vente



Répartition des volumes vendus en contrat en 2023 par essence



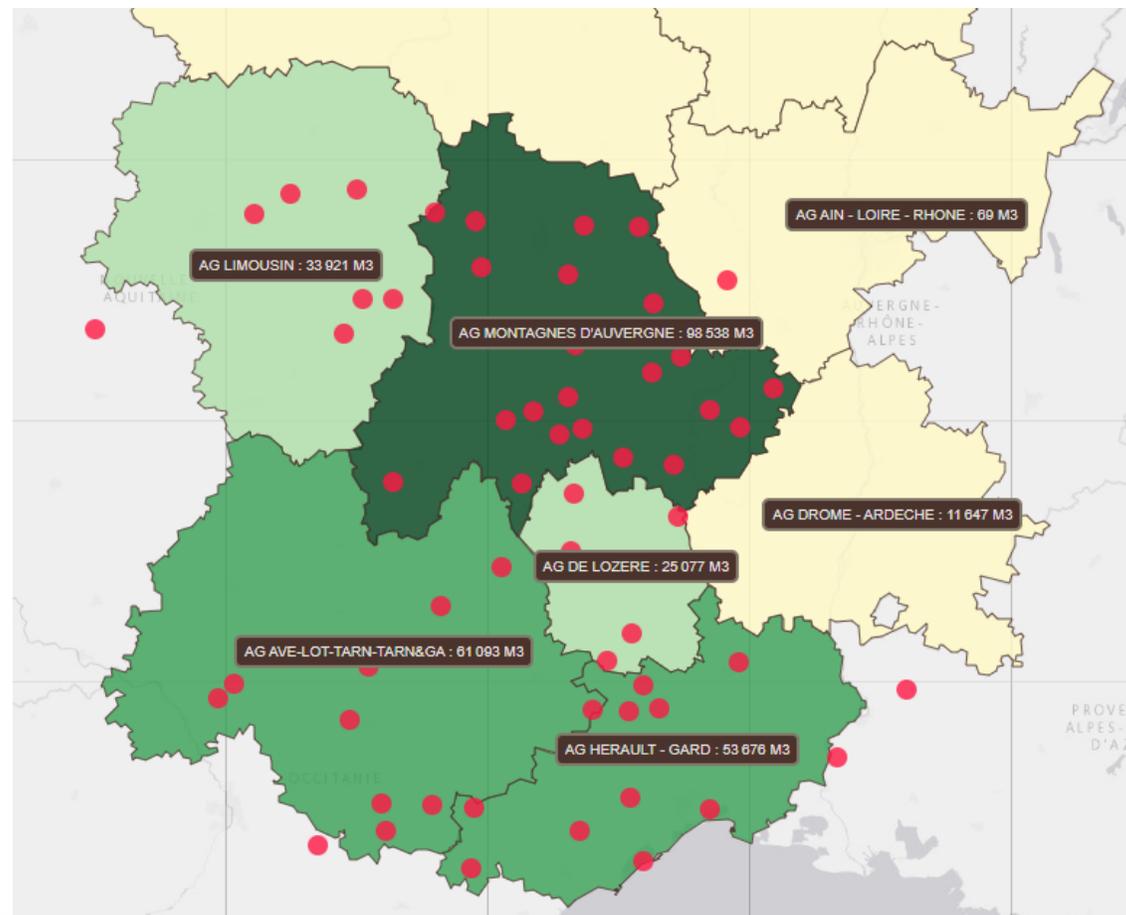
- En 2023,
- 1 150 Mm3 vendus
 - 36 % du volume commercialisé depuis les forêts publiques en contrat d’approvisionnement
 - (57 % en FD et 20 % en FC)

- Les résineux composent l’essentiel des volumes vendus en contrat d’approvisionnement (84 %)
- Le BIBE feuillus et résineux représentent 30 % des volumes vendus en contrat d’approvisionnement

2. La filière bois sur le Massif central

Cartographie des transformateurs ayant un contrat d'approvisionnement avec l'ONF

Cartographie partielle étant donné le non-chevauchement des entités ONF avec le territoire du Massif central



2. La filière bois sur le Massif central

Les enjeux

- Le dépérissement, très étroitement lié au changement climatique : en augmentation forte ces dernières années, impactant les volumes de bois mis en marché, leur qualité, la pérennité de l'offre à plus long terme (remplacement d'essences)
- L'offre et son maintien
 - L'accessibilité à la ressource se réduit dans certains secteurs,
 - Les ETF sont de moins en moins nombreux,
 - Les attentes de la société vis-à-vis de la forêt sont plus fortes et pas forcément en adéquation avec la mobilisation du bois
- Pour répondre à la demande de la filière en augmentation
 - Des projets de création ou d'agrandissement de sites sur le territoire

Echanges

3. Les fonctions socio environnementales

2

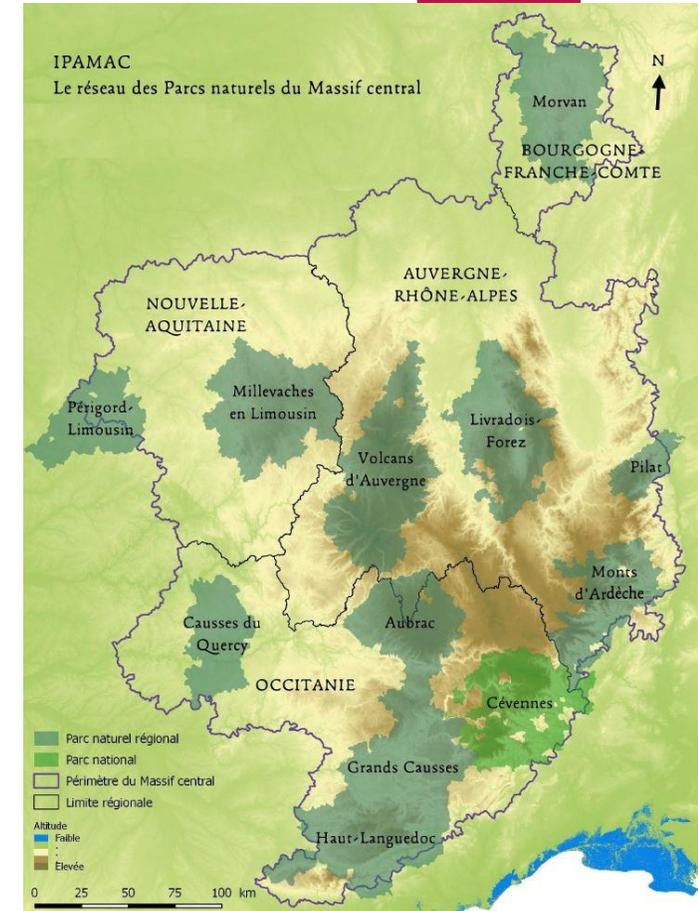
Laura LEOTOING - IPAMAC

3. Les fonctions socio environnementales

2

L'inter-parcs Massif central (IPAMAC) :

- ✓ Association loi 1901 regroupant **12 parcs naturels**, créée en 1998
 - ↳ Les Parcs couvrent **37% de la surface du Massif central**.
 - ↳ Ils concentrent à eux seuls **65% des forêts du Massif central**.
- ✓ Mise en œuvre de projets concrets et innovants sur trois axes :
 - La préservation et la valorisation des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique : dont les **forêts anciennes**,
 - L'attractivité et le développement territorial,
 - Le tourisme durable et l'itinérance.
- ✓ L'expérimentation et le transfert : fonctions essentielles du réseau



3. Les fonctions socio environnementales

↳ 2016 : Une réflexion est lancée sur les « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE), dans l'objectif de résoudre des problématiques locales, notamment liées à la préservation de la ressource en eau.

Les PSE, Quésaco ?

Concept qui a émergé dans les années 70. Il faut distinguer :

↳ **Services écosystémiques** : services rendus à la société par la nature.
Exemple : ressources alimentaires, approvisionnement en eau potable de qualité, protection contre les crues, régulation du climat, espaces propices aux loisirs, etc.

↳ **Services environnementaux** : il s'agit des activités humaines mises en œuvre via des écosystèmes et qui « rendent » des services à la collectivité.
Exemple : pratiques agricoles qui permettent de préserver des paysages ruraux, gestion responsable d'une forêt qui permet de renforcer le stockage de carbone...

3. Les fonctions socio environnementales

2

Deux acteurs importants (concernant les services environnementaux) :

- 1) Les « **Fournisseurs** » de services environnementaux : forestiers, agriculteurs, etc.
- 2) Les « **Bénéficiaires** » de services environnementaux : la collectivité, des sociétés d'exploitation de sources, etc.

Un PSE = un contrat entre ces deux acteurs.

- ↳ Contrat volontaire
- ↳ Bilatéral
- ↳ Pour valoriser le service environnemental rendu

Paiement = point d'équilibre / accord entre :

- le consentement à payer du bénéficiaire et
- le consentement à recevoir du fournisseur pour faire évoluer ses pratiques (changement de pratique qui doit être « additionnel » = va au-delà de la réglementation).



Il ne s'agit pas de donner une valeur économique ou monétaire à la nature.

3. Les fonctions socio environnementales

Et la forêt dans tout ça ?

Initiatives lancées dans les Parcs du Massif central :

Parc	Problématique	Acteurs identifiés *
Millevaches en Limousin	Gestion durable des forêts	F : Propriétaires forestiers (via les Entreprises de Travaux Forestiers) B : Gestionnaires d'eau potable, pratiquants de loisirs, etc.
Périgord-Limousin	Préservation de l'avifaune forestière	F : Propriétaires forestiers B : Collectivités, pratiquants de loisirs, etc.
Haut-Languedoc	Qualité de l'eau (commercialisée)	F : Propriétaires forestiers, agris B : Société Avène (Pierre Fabre)

* F = potentiels fournisseurs de services // B = bénéficiaires

Intérêt des PSE :

- ↳ Outil sur mesure
- ↳ Adapté aux caractéristiques locales
- ↳ Favorise la concertation autour de problématiques précises
- ↳ Favorise un changement de pratiques

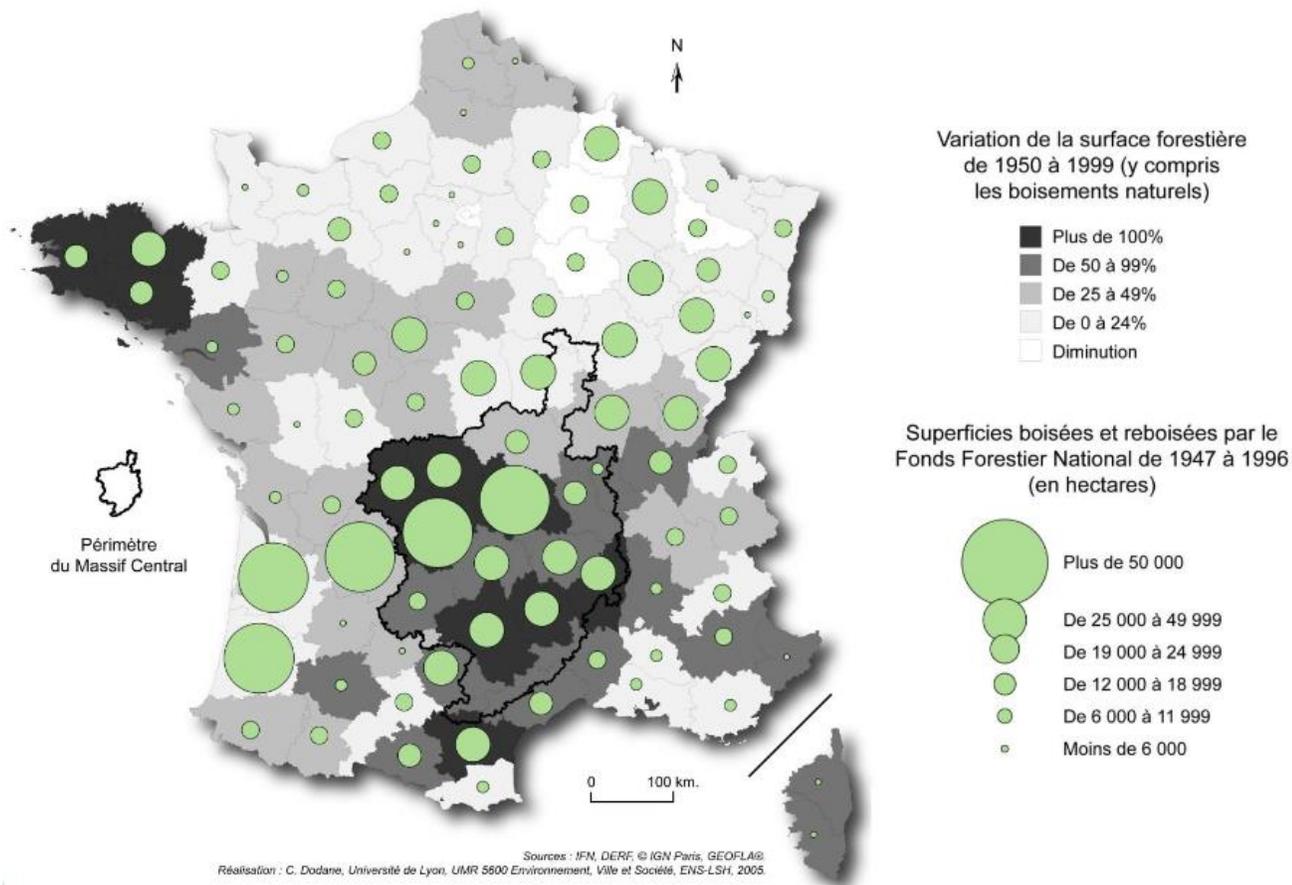
Pour en savoir plus : ipamac.fr

3. Les fonctions socio environnementales

2

Guillaume DAVID - COFOR AURA / Puy de Dôme
Enjeux fonciers

3. Les fonctions socio environnementales



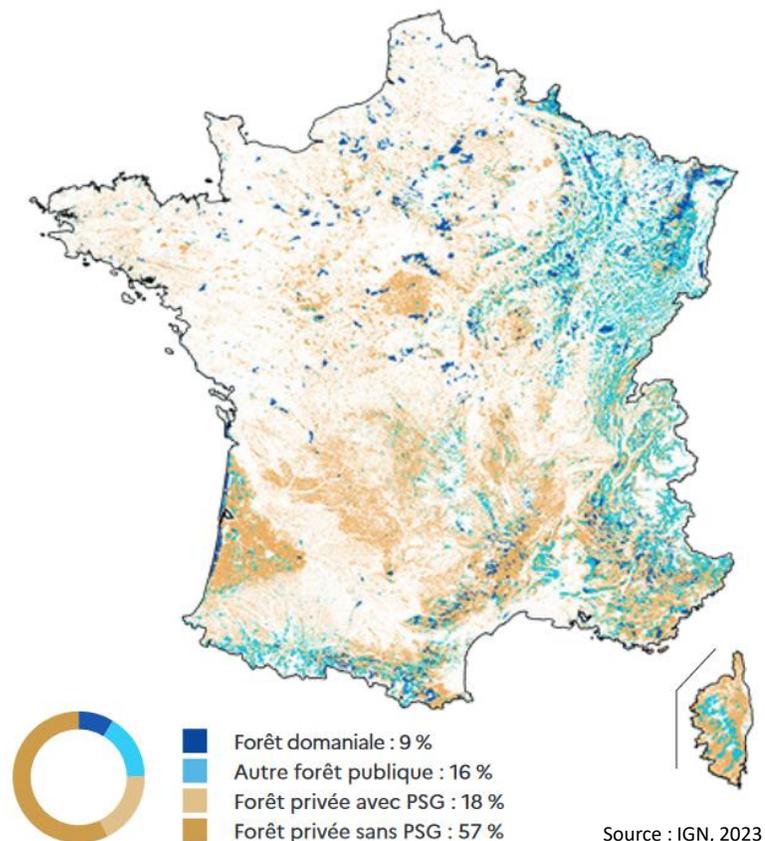
Des forêts qui évoluent, en même temps que :

- les propriétaires,
- les usagers,
- les riverains...

3. Les fonctions socio environnementales

2

RÉPARTITION DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

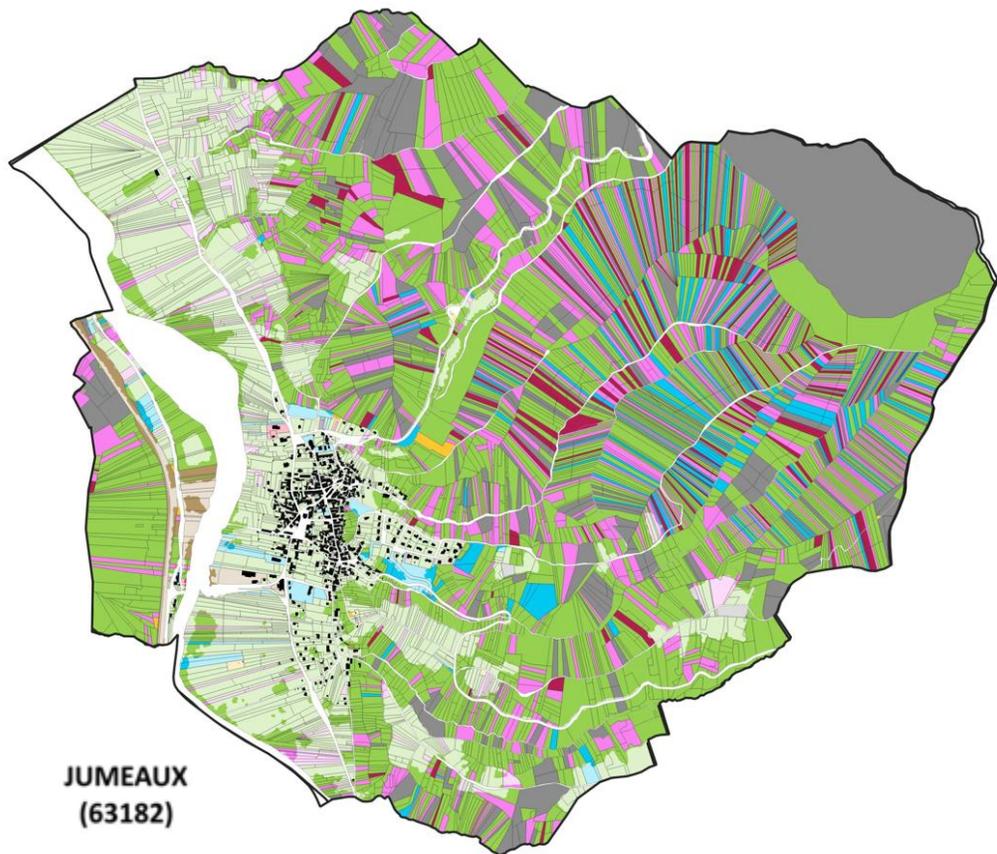


Particularités du Massif central :

- Déficit de culture de gestion forestière
- Forêt récente ressentie comme « subie »
- Part importante de la forêt privée
- Morcellement important
- Changement de génération des propriétaires
- Forêts publiques sectionales

3. Les fonctions socio environnementales

2



Problèmes liés au morcellement :

- Moins de choix de gestion
- Moins d'implication des propriétaires
- Difficultés de mobilisation de la ressource
- Moins de garanties de gestion durable et multifonctionnelle
- Complexité des dossiers : prises de contacts...

3. Les fonctions socio environnementales

	Cadastre
Espaces forestiers	2 313 000 (29 %) 3 ha en moyenne par compte de propriété 98 % a des personnes privées 1 % des surfaces présumées sans maître
Espaces agricoles	4 408 000 (54 %)
Espaces naturels	1 048 000 (13 %)
Autres usages	320 000 (4 %)

Connaître les propriétaires :

- Cadastre lacunaire (nature de culture...)
- Nature de culture avec forêt sous-déclarée : enjeu législatif et fiscal
- Mises à jour des propriétaires à améliorer...

3. Les fonctions socio environnementales

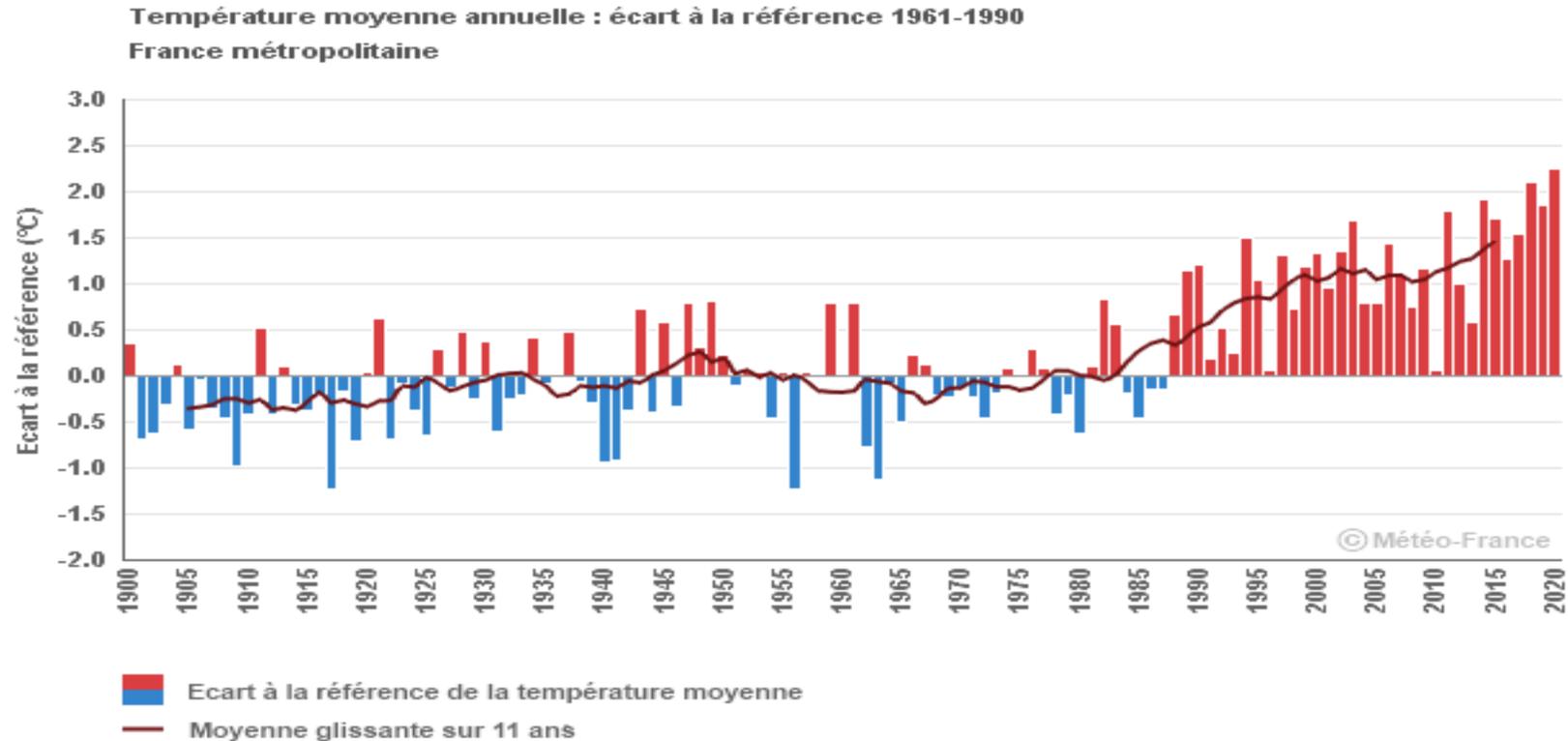
2

John PELLIER - COFOR Occitanie

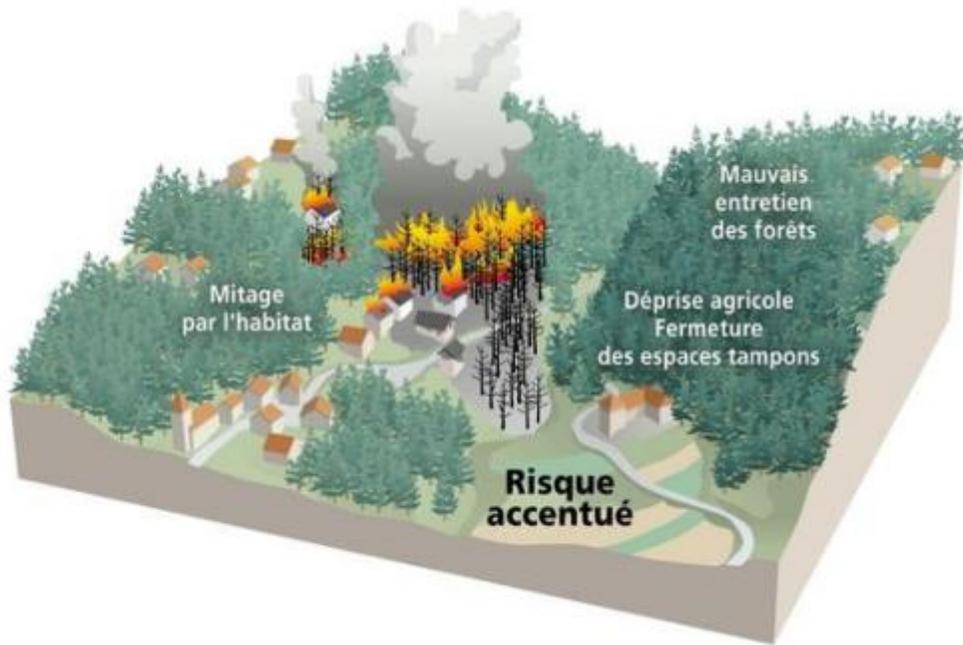
Prise en compte du risque incendie de forêt sur le Massif central

3. Les fonctions socio environnementales

Un risque en évolution croissante



3. Les fonctions socio environnementales



Plusieurs facteurs aggravants

Diminution de l'interface habitat-forêt

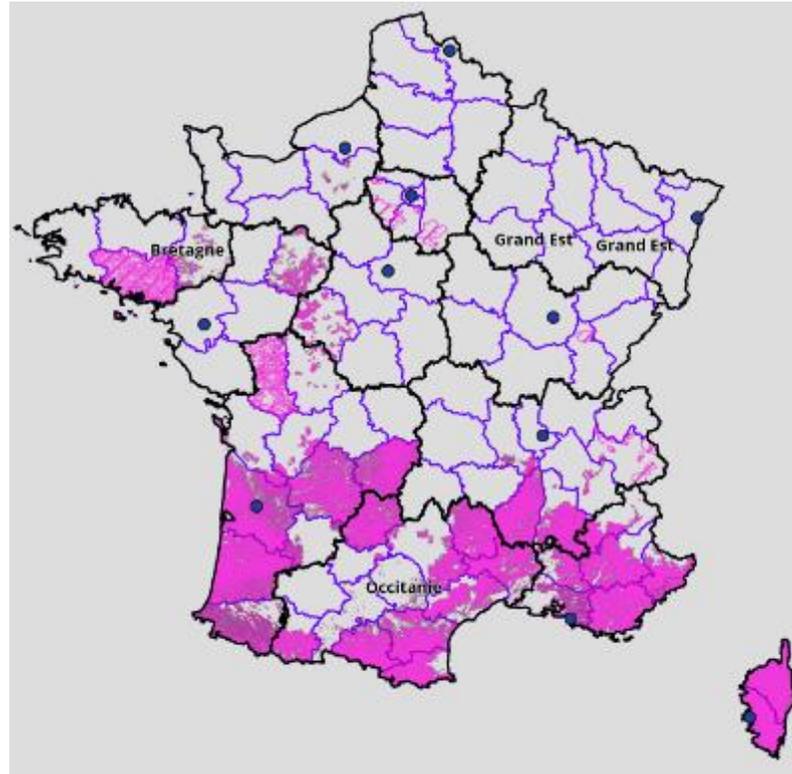
Augmentation des périodes de sécheresse

Crise sanitaire de la forêt

⇒ + de 50% des communes françaises classées à risque Feux de forêt d'ici 2050

3. Les fonctions socio environnementales

Une évolution du risque dans les départements non concernés jusque-là !



Zonage Obligations Légales de Débroussaillage (Source Géoportail)



Carte des communes où au moins un incendie de forêt a été signalé en 2022 (Source BDIFF)

3. Les fonctions socio environnementales



Les élus sont pleinement responsables et financent les équipements et le SDIS de leur département

3. Les fonctions socio environnementales

2

La réglementation

Code forestier (Articles L131-1 à L136-1) : Définit le cadre global des OLD

Code de la Sécurité intérieure (Article L.731-3) : L'élu « Sécurité intérieure » ou à défaut un « correspondant incendie et secours » (Loi Matras du 25/11/2021) => PCS et PICS

Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) :

Art L 2122-24 CGCT : Depuis 1884, la lutte relève des pouvoirs régaliens de police administrative générale des maires
Précise que la D.E.C.I a pour objet d'assurer l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours

Arrêté préfectoral Obligations Légales de Débroussaillement

Précise l'application des OLD dans le département, arrêté de 2012 dans le Lot

Arrêté préfectoral emploi du feu

Précise les conditions/interdiction pour brûler les déchets végétaux

3. Les fonctions socio environnementales

La réglementation

A L.731-3 du Code de la Sécurité intérieure

Adjoint ou « CM chargé des questions de sécurité civile » ou désignation d'un élu « correspondant incendie et secours »

(Loi Matras du 25/11/2021)

- Information/sensibilisation du CM et des administrés
- Mise en œuvre des mesures de sauvegarde (PCS)
- Organisation et déploiement des moyens de secours et d'évacuation



3. Les fonctions socio environnementales

Quels enseignements ?

Exemple de l'Aveyron :

- 2022 : Feux de Mostuéjols. Départ en Lozère, puis plus grande surface en Aveyron
- 1 210 ha de forêts brûlées

Les enseignements :

- La lutte contre les incendies est compliquée, couteuse et dangereuse
 - Le post-incendie est plus compliqué que la prévention
- ➔ Nécessité d'éviter l'incendie à tout prix !
- ➔ Besoin de faire de la prévention et de la gestion forestière à l'échelle du massif.

3. Les fonctions socio environnementales

2

Conclusions

Besoin d'anticiper le risque incendie et de travailler sur la prévention

Besoin de partager les expériences entre le Nord et le Sud du Massif central

La forêt joue un rôle dans plusieurs risques. Nécessité d'avoir un regard transversal

Echanges

La feuille de route du groupe forêt

Alain FEOUGIER, Président du Groupe forêt Bois du Comité de Massif central

La feuille de route du groupe forêt

Les bases posées en 2012 / élaborée en 2018 / révisée en 2021

Un objectif fort défini par le Comité de Massif :

La filière bois représente un potentiel de développement important pour le Massif central, à condition de créer et maintenir la valeur sur le massif.

Valoriser les bois locaux, transformés localement, tracés et certifiés, en construisant des chaînes de valeur inscrites au cœur des territoires > Bois des territoires du Massif central TM (BTMC) est l'outil au service de cet objectif.

Chaîne de valeur :

ensemble des étapes, de la production et de l'approvisionnement en matière première jusqu'à la consommation finale. La coordination des acteurs impliqués et leur capacité à former un réseau cohérent, collaboratif et solidaire détermine son efficacité

La feuille de route du groupe forêt

Thématiques prioritaires :

construction,
aménagements intérieurs
et extérieurs,
approche par essence, gros
bois,
changement climatique,
fonds d'investissement,
stockage carbone.

Moyens prioritairement mis
sur l'accompagnement de
l'ingénierie et de l'animation
de projets.

Enjeux :

- Développement de la filière bois par la mise en relation des entreprises montée en compétence, dans la durée, en reconnectant les maillons de la chaîne de valeur
- Encourager pour la construction / rénovation, des activités de production ancrées sur le territoire, développer l'économie de proximité en utilisant les potentialités du territoire notamment par la mise en avant du bois local.
- Adaptation des forêts face au changement climatique : le stockage carbone dans les milieux forestier > accompagner les acteurs de la filière afin d'accentuer la prise en compte des enjeux écologiques majeurs liés à la forêt

La feuille de route du groupe forêt

Créer de l'innovation au cœur des territoires :

Des projets qui s'insèrent dans les politiques territoriales : renforcement des politiques forêt-bois des collectivités, une mobilisation des entreprises de la filière en cohérence avec les stratégies de développement des territoires, accompagnement des entreprises à répondre ensemble à de nouveaux marchés. Une réflexion sur l'attractivité de la filière en termes d'emploi et le besoin des entreprises est à mener.

La feuille de route du groupe forêt

Penser marchés :

La demande de bois tracés, de qualité, qualifiés sur les plans énergétiques et carbone

- les marchés publics pour impulser et d'enclencher de nouvelles pratiques permettant aux entreprises locales de se repositionner, tout d'abord sur le massif puis aux alentours.
- les marchés privés à développer
- Le marketing et la promotion des produits issus du Massif central.
- l'approvisionnement en bois local pour les entreprises du territoire et notamment,
- liens entre la première et seconde transformation via la contractualisation,
- veille pour suivre le marché du bois sur le territoire

La feuille de route du groupe forêt

Penser collaboratif

En déployant les outils créés sur le massif, certification BTMC et BoxBoisBim, en les associant et en imaginant de nouveaux modes de fonctionnement.

Transférer les expériences entre acteurs du Massif central :

Un rôle de veille du groupe forêt bois , capitaliser, mutualiser, dupliquer les bonnes pratiques. Des retours des travaux menés au sein du groupe bois, présentations sur des thématiques stratégiques, à la demande des membres.

La feuille de route du groupe forêt

Les milieux forestiers, pivots face au changement climatique

- Valoriser les initiatives autour des paiements environnementaux et du stockage carbone,
- Renouvellement des essences forestières en Massif
- Loi d'Août 2021 « Climat et résilience » intègre l'obligation à l'échelle des Comité de Massif de l'élaboration et la concertation autour d'un plan impulser une dynamique autour de cette thématique
- Veiller au partage de connaissances entre ses membres.

La feuille de route du groupe forêt

Une gouvernance partagée pour atteindre ces objectifs :

- **Le groupe forêt bois** faciliter la mise en œuvre des orientations fixées et assurer le suivi nécessaire.
- **L'ANCT, les Régions, les Communes forestières**, pour le suivi, l'animation, le pilotage du GT
- La commission spécialisée « développement des produits de montagne », La Commission permanente du Comité de Massif, le **Comité de massif** pour la validation des orientations politiques et stratégiques
- La **certification Bois des territoires du Massif central** : colonne vertébrale de la stratégie
- **Les MO des projets** s'appuyant sur un portage territorial impliquant les collectivités d'une part et des groupes d'entreprises locales articulés avec le cluster d'échelle massif : pour mettre en œuvre les objectifs

La feuille de route du groupe forêt

3

Paul-Henry DUPUY, Commissaire du Massif central

La feuille de route du groupe forêt

Des actions attendues répondant à ces objectifs :

- esprit collaboratif,
- en cohérence et en adéquation avec le développement de projets territoriaux
- concrets
- caractère capitalisable ou favoriser l'essaimage
- intégration du déploiement de la certification BTMC, de tests d'analyses des indices de performance environnementale, de contribution économique à l'essor des territoires,
- favoriser l'expérimentation (test d'outils, de méthode) au sens de la loi montagne

La feuille de route du groupe forêt

Types de projets en cours / réalisés :

- Accélération du déploiement de la certification auprès des entreprises et des projets de construction,
- Renforcer la plateforme collaborative Bois BIMBOX
- Valorisation du châtaignier, des essences feuillus, du sapin pectiné et des gros bois
- Valorisation du foncier forestier, dans une perspective plus large d'aménagement du territoire
- Communication
- Valorisation des services écosystémiques rendus par la forêt
- Regroupement et valorisation des données existantes bois-forêt du Massif central (vision d'ensemble)
- Renforcement des actions face au changement climatique.
- L'acceptabilité sociale de la sylviculture par la mise en place d'expérimentations/actions d'acculturation du public

Les projets /les actions

1,62 millions d'€ de FNADT engagés

2021	VBMC	Groupe projet pilote Bois
2021	AGRIBOISVALEUR	Développ outils BIM
2021	BTMC	Déploiement Certification
2022	COFOR MASSIFCENTRAL	Aménités, foncier, animation
2022	GBA ITA LAFFARGUES	Energie, Biosourcés, Approvision.
2023	CERIBOIS	Structuration filière chataignier
2023	CNPF	deploiement label bas carbone
2023	POLYTECH TOULOUSE	Recherche Extraction Bois chataignier pour Panneaux
2023	SAPIMAC UCA	Recherche Utilisation Sapin blanc Pectiné
2023	Synd. Pays Cévennes	Structuration filière + exp. Gemmage Pins
2023	COFOR MASSIFCENTRAL/BTMC	Rencontr' forêt

Un partage des projets au sein du Groupe forêt bois du Comité de massif > volonté de donner un avis consultatif

Echanges

Présentation du déroulé de la démarche et l'état des actions réalisées

Les journées d'ateliers : Les 21/26 mars en présentiel

Millau 21 mars

MJC CREA
10, bd Sadi-Carnot
12100 Millau

Lempdes 26 mars

Maison de la Forêt et du Bois
10 allée des eaux et forêts
63370 Lempdes

10h00 : Accueil des participants

10h15 : Rappel de la feuille de route et mise en contexte et objectifs / déroulé de la journée, retour sur la visio de lancement

Thème 1 : Comment la filière forêt bois et les territoires peuvent accentuer la création et le maintien de la valeur sur les territoires du Massif central ? (Bois des Territoires du Massif central, filière et outils de transformation adaptés aux enjeux RT 2020 et à la ressource d'avenir, quelle sylviculture et essences pour demain face aux effets du changement climatique ? etc.)

10h45 : En plénière : présentation de projets (résultats, facteurs de réussite, difficultés et déploiement/transfert) 45 minutes

11h30 : Place à la concertation, place aux propositions : 45 minutes

par table 1 animateur et 1 rapporteur (3 tables)

- L'expression des besoins et des freins ;
- L'élaboration de propositions sur les priorités jusqu'à 2027 pour faire levier ;
- La définition de perspectives et potentiels d'innovation.

12h15 : buffet repas

Thème 1 : Création de valeur ajoutée

4

Millau 21 mars	Lempdes 26 mars
Bois local dans la construction et structuration des entreprises BTMC	
BTMC (Pascal JOLIVET) Entreprises certifiées (Francis MALIGES) COFOR (John PELLIER)	BTMC (Griselda BASSET) Entreprises certifiées (JC MONTMARTIN) COFOR (Héloïse ALLEC)
Grands projets industriels et enjeux territoriaux	
SIAT (Rémi BEILL)	Forestera + Maires de Clavière et de Vabres,
Essences du Massif central et valorisation	
Pin maritime des Cévennes (Virginie GUIROY – Pays Cévennes et Margot LEPETIT – PETR Sud Lozère) Pin sylvestre (Jérôme BUSSIERE – PNR Grands Causses)	AMI Châtaignier (ceribois)
Regroupements d'entreprises / clusters	
GBA ITA LAFFARGUES (Vincent NASSIET)	VBMC (Jean-Marc ARZILLER et Léa DELHOMME) Agribois Valeur (Franck TARANTOLA)
Recherche	
	Sapimac (Nicolas SAUVAT)

Thème 2 : Comment accompagner les changements de nos pratiques dans le contexte d'évolution climatique pour une forêt qui continue à jouer son rôle multifonctionnel (carbone, biodiversité, eau et protection...) sur le Massif central ? Comment articuler ces enjeux économiques et de protection avec les demandes fortes des habitants, des usagers ?

13h30 : En plénière : présentation de projets (résultats, facteurs de réussite, difficultés et déploiement/transfert) 45 minutes

14h15 : Place à la concertation, place aux propositions : 45 minutes

par table 1 animateur et 1 rapporteur (3 tables)

- L'expression des besoins et des freins ;
- L'élaboration de propositions sur les priorités jusqu'à 2027 pour faire levier ;
- La définition de perspectives et potentiels d'innovation.

Thème 2 : Environnement et dialogue société

4

Millau 21 mars	Lempdes 26 mars
Label bas carbone	
CRPF - Label Bas Carbone (Olivier PICARD)	CRPF - Label Bas Carbone
Biodiversité	
Conservatoire botanique national des Pyrénées et Midi-Pyrénées - Forêts anciennes, rôle biodiversité des espaces forestiers (Jonathan MIGEOT)	Conservatoire botanique national du Massif central - Forêts anciennes, rôle biodiversité des espaces forestiers (Benoit RENAUX)
Foncier	
COFOR (Samuel PONT)	COFOR (Guillaume DAVID)
Recherche / Concertation sujets multiusages de la forêt aspect sociétés	
PNR Haut Languedoc CEN Occitanie	PNR Livradois Forez

15h00 : restitution des rapporteurs

15h30 : échanges et propositions complémentaires

16h00 : Conclusions

Temps de compilation entre le 26 mars et le 15 avril

Mise en ligne et recueil de compléments de propositions entre le 15 avril et 05 mai via
un questionnaire en ligne

14 mai le séminaire de conclusion en présentiel

10 h00 : accueil

10h15 : Introduction et rappel du déroulé des étapes de concertations

10h45 : restitution technique des ateliers

11h15 : présentation de la proposition de la nouvelle feuille de route

11h30 /12h30 : échanges > partager des choix et des priorités

12h30 : conclusions

12h45 : buffet

Ancien Grand Séminaire
7, rue des Planchettes
15100 Saint-Flour

Conclusions



agence nationale
de la cohésion
des territoires



ANCT Commissariat du Massif central

04 73 98 62 87

secretariat.massifcentral@anct.gouv.fr

ANCT Commissariat du Massif central

Préfecture du Puy-de-Dôme

18 boulevard Desaix

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Communes Forestières du Massif central

07 77 22 05 24

massifcentral@communesforestieres.org

COFOR Massif central

Maison de la Forêt et du Bois

10 allée des eaux et forêts

63370 Lempdes



agence nationale
de la cohésion
des territoires

VISIOCONFÉRENCE – 8 mars 2024
COMITÉ DE MASSIF



**ÉTAT DES LIEUX DE LA
FORÊT ET DU BOIS
DU MASSIF CENTRAL**